

# BEYOĞLU

DIRECT.: Beyoglu, Istanbul Palace, Impasse Olivo — Tél. 41892  
REDACTION: Galata, Eski Banka Sokak, Sen Piyer Han 2 ci kat  
Tél. 49266

Pour la publicité s'adresser exclusivement à la Maison  
KEMAL SALIH - HOFFER - SAMANON - HOULI  
Istanbul, Sirkeci, Ajirefendi Cad Kahraman Zade H. Tél. 20094-95

Directeur - Propriétaire : G. Primi

## QUOTIDIEN POLITIQUE ET FINANCIER DU SOIR

Le procès de l'odieux attentat contre Atatürk

### Le tribunal entendra demain le sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, le vali d'Ankara et le directeur général de la Sûreté

La Cour Criminelle d'Ankara a continué hier les débats du procès des inculpés de l'odieux complot contre Atatürk.

#### Les scrupules de conscience du juge d'instruction

M. Hikmet est, le premier, introduit. Après établissement de son identité, et la prestation du serment, suivant les formalités habituelles, le président lui pose cette question :

— Quelles sont les appréciations, les impressions que vous avez retirées des déclarations des inculpés Yahya, Uzeyir et Arif, dont vous avez instruit les procès ?

— J'avais interrogé Yahya, le premier. Il avait fait des aveux, à différentes reprises, mais il y avait des divergences dans ces aveux. A ce moment, par un communiqué, la direction de la police demandait à ce qu'on eût recours aux renseignements de Yahya au sujet de quatre personnes signalées comme ayant passé la frontière. Je lui ai demandé ce qu'il en savait. «Tout ceci, m'a-t-il répondu, n'est pas vrai. Comme je lui demandais quelle était la vérité, il m'a répondu : «Je n'en sais rien».

— Comme Yahya venait ainsi de se dédire et de renier ses premiers aveux, une confrontation s'imposait entre lui, Uzeyir et Arif. Je remarquai au cours de celle-ci qu'Arif ne regardait pas son frère en face et qu'il gardait cette attitude embarrassée malgré mon invitation à la modifier.

Il y a deux ans que je suis juge d'instruction et en cette qualité j'ai instruit d'importantes affaires comme celles de Menemen et d'Isparta ; celle qui nous occupe ne saurait leur être comparée toutefois, étant donné qu'elle concerne la vie du Sauveur du pays. J'étais, par cela même, obligé de me prévaloir de toute mon expérience pour accomplir mon devoir de juge d'instruction ; sans cela, 17 millions de Turcs et l'histoire m'eussent blâmé. Aussi est-ce par acuite de conscience et pour éviter toute faute que j'ai cru utile de vous soumettre l'affaire pour qu'elle soit éclaircie.

Le Président. — Pourquoi Yahya était-il revenu sur ses aveux ?

— Il avait dit qu'il avait fait les aveux parce qu'il avait été l'objet de sévices. Uzeyir, à son tour, ni déclara avoir entendu les cris poussés par Arif et Yahya. Il ajouta qu'on l'avait mis en présence de ces deux en lui disant : «Voilà ton frère qui fait des aveux ; fais-en autant», ce qui revenait, disait-il, à une pression morale sur lui. Il terminait sa déclaration en m'avisant qu'il n'avait pas été battu lui aussi parce qu'il était malade. Ayant constaté qu'il était, en effet, j'ai voulu remettre son interrogatoire jusqu'au moment où il se serait rétabli ; mais il s'est contenté de prendre un verre d'eau et il a fait sa déclaration. Il portait de temps à autre un mouchoir qu'il tenait à la main au bras gauche, pour essuyer le sang qui en coulait. Je ne sais si cet état avait été provoqué des suites de l'incident ou s'il provenait de sa maladie.

Ainsi que je l'explique dans mon exposé adressé au tribunal, je n'avais pas pu me faire une idée précise ni une conviction contre les inculpés. Je n'étais pas en mesure de les condamner comme tels. Pensant toutefois que j'avais pu me tromper dans une proportion de 1 0/0, j'ai jugé utile de les envoyer par devant votre Haute Cour. Dans toute autre affaire similaire, j'aurais pu librement délivrer un non-lieu.

M. Baha Arıkan, procureur de la République. — Ces inculpés et surtout Arif et Yahya, avaient-ils compris, jusqu'au moment où ce dernier est revenu sur ses aveux, qu'ils faisaient leurs déclarations devant un juge d'instruction ?

— Je portais ma toge. Il n'était pas possible, au demeurant, que les inculpés ignorassent qu'ils se trouvaient dans un bureau du palais de justice. D'ailleurs, en toutes occasions, je leur faisais comprendre que j'étais juge d'instruction. Je leur ai signifié également qu'une instruction allait être ouverte contre eux et j'ai accompli à cet égard les formalités prévues. Il n'y avait aucune obligation légale à leur communiquer verbalement que j'étais un juge d'instruction.

Me Zühütü (collègue de l'avocat de la défense, M. Hamit Sevket). — Je prie de demander à M. le juge d'instruction : 1° Quand Yahya et Arif faisaient leurs déclarations, y avait-il auprès d'eux un agent des autorités policières ? 2° Pourquoi M. le juge d'instruction, ayant constaté des divergences entre les déclarations consécutives des prévenus, dit-il dans son exposé : «L'inculpé, en présence d'un fait inexistant et qu'il devait cependant expliquer, perd la mémoire ?»

— L'instruction s'est faite en secret. Seul mon greffier y assistait. Aussi, la question posée n'a pas de raison d'être. Seulement, devant la porte de ma chambre, se tenait un commissaire de police en civil, M. Osman, je crois. Quant à la seconde question, je vais y répondre par un exemple. L'inculpé Yahya a dit une première fois que les armes avaient été données par Çerkes Etem ; puis, se ravissant, il a déclaré qu'elles avaient été distribuées par Recep Kaptan, qui les avaient prises dans le tiroir d'un console. Une autre fois, Yahya oubliant avoir déclaré que son arme était le revolver, a prétendu ensuite que c'était une arme se chargeant par le canon. Quand je le pressais de m'indiquer comment et où il avait caché ces armes dans le train qui l'amena de Kilis au village de Karamezar, il me donnait des réponses contradictoires et évasives telles que : Je ne sais pas. Je les ai cachés. Ils ne les ont pas vues. Voilà pourquoi, après avoir analysé tous ces faits dans mon exposé, je laissais à votre Haute Cour le soin de les apprécier.

#### La déposition du juge de paix M. Fethi

Le président fait introduire ensuite le juge de paix, M. Fethi et lui demande s'il connaît les inculpés.

— Je les connais tous pour les avoir interrogés, sauf Ali Saip, que je n'ai pas entendu personnellement. Un jour, le procureur de la République me fit appeler et me communiqua que j'étais chargé de procéder à l'interrogatoire de certaines personnes, ayant formé une bande pour attenter à la vie d'Atatürk, et c'est ce que je fis.

Yahya me paraissait hésitant. Il semblait vouloir dire : Encore un interrogatoire ? ! Il m'a fait les mêmes aveux que ceux qui figuraient dans les procès-verbaux. Comme il n'était pas possible de consigner dans le procès-verbal toutes ses déclarations, j'y ai rapporté les plus importantes. J'ai interrogé également Arif et j'ai consigné ses déclarations telles qu'elles dans le procès-verbal. J'ai également entendu Uzeyir. Celui-ci était malade ; il a été soigné par le docteur attaché à la police, qui lui a donné des médicaments. Il demandait à prendre un bain que le docteur lui a refusé. Ni Arif, ni Yahya, ni Uzeyir ne m'ont parlé de sévices dont ils auraient été l'objet. S'ils l'avaient fait, j'aurais accompli mon devoir de juge. Uzeyir m'a même dit, sans que je ne lui eusse rien demandé :

— La police se comporte très bien à mon égard. Dieu soit loué. Je n'ai même pas reçu une chiquenaude.

Les jours suivants, j'ai interrogé aussi des personnes que je ne vois pas aujourd'hui parmi les inculpés. Au moment où j'interrogeais Yahya, Arif et Uzeyir, il y avait M. Sadri, directeur de la police, et le chef de la 1ère section. Pendant l'interrogatoire des autres, je me souviens que seul ce dernier était présent, je ne saurais préciser si le directeur de la police s'y trouvait.

Le Président. — Quel est le nom du chef de la première section ?

— Je ne me le rappelle pas.

J'ai examiné la nature du délit. L'instruction préparatoire continuait ; considérant que les preuves n'avaient pas été encore complétées, j'ai rendu un arrêt d'emprisonnement. Aussi bien, les inculpés ici présents que ceux qui ne s'y trouvent pas ne m'ont jamais dit avoir été battus ou d'avoir subi des sévices.

Le Président. — Quand et où avez-vous procédé aux interrogatoires ?

— Au bureau du chef de la première section. Je me souviens que mes premiers interrogatoires avaient lieu le matin, vu mes autres audiences dans l'après-midi. Depuis cinq ans, j'exerce les fonctions de juge de paix à Ankara. A toute heure, même les jours fériés, quand je suis mandé, je me rends aux

postes de police pour interroger des inculpés et rédiger sur place mes mandats d'arrêt quand il y a lieu. Je n'ai donc pas vu d'inconvénient à procéder à l'interrogatoire des prévenus à la direction de la police ; je n'ai pas demandé depuis quand ils se trouvaient là. J'ai signé le mandat d'arrêt et je suis parti. Je ne sais s'ils ont été conduits ensuite en prison.

Le Président, s'adressant aux inculpés : Avez-vous quelque chose à dire ?

Yahya — Je n'ai pas su que je me trouvais devant un juge. Je croyais que c'était un employé et j'ai eu peur qu'on allait de nouveau me presser de questions. J'ai confirmé mes précédentes déclarations. Si j'avais su que c'était un juge, je lui eus fait mes doléances.

Uzeyir — Quand j'ai été interrogé, j'étais malade. Je n'ai pas su que je me trouvais en présence d'un juge. S'il avait été revêtu de sa toge, sachant que j'étais ainsi sous la protection de la justice, j'aurais dit tout ce qui m'était advenu.

Arif — Je n'ai pas su que j'avais à faire à un juge. Le commissaire, M. Osman me disait : Tu vas répéter tes déclarations premières. Et c'est ce que j'ai fait.

Semseddin — Autant que je me souviens, c'était le 7 octobre 1935. On m'a avisé que le directeur de la police, M. Sadri, me demandait. Il y avait à côté de lui M. Fethi. J'apprends aujourd'hui seulement que celui-ci était un juge. M. Sadri avait pris place au bureau du chef de la première section, et M. Fethi se tenait à côté de lui, assis sur une chaise, ayant mis la jambe l'une sur l'autre. M. Sadri m'a engagé à dire toute la vérité. J'ai alors prêté serment sur mon honneur. C'est là une question d'appréciation qui, en l'état, n'équivaut pas à un serment. m'a-t-on objecté. J'ai juré alors sur mon honnêteté et ma conscience ; ceci aussi a paru insuffisant. J'ai dit «Vallahı, billâhı», M. Fethi, prenant la parole en ce moment m'a fait remarquer que ces mots arabes n'avaient pas de signification et étaient les «amis du mensonge». Je me suis tu. On m'a dit que le silence équivaut à un aveu. De guerre lasse, je me suis retiré en déclarant que je ne dirai rien.

La réponse du juge — J'ai dit à chaque inculpé avant de l'interroger, explique M. Fethi :

— Vous êtes accusé d'avoir voulu attenter à la vie d'Atatürk. Qu'avez-vous à dire ? Mais je ne leur ai pas dit que j'étais un juge. Semseddin ne s'est pas bien rendu compte de la question du serment. J'ai simplement dit que n'im- porte quel inculpé qui fait trop de serments est destiné à se laisser suspecter par son juge.

M. le procureur de la République. — Me prévalant de la décision prise par votre Haute Cour, d'avoir avant de vous prononcer les appréciations du juge d'instruction et du juge de paix, je prierais dans le même but d'appeler à votre barre comme témoins de la défense publique, le ministre de l'Intérieur, le sous-secrétaire d'Etat de ce ministère, le gouverneur d'Ankara, le directeur de la Sûreté générale. Toutefois, pour ne pas allonger les débats, je fais abstraction du ministre de l'Intérieur, qui est en ce moment en Europe.

L'avocat de la défense, Me Zühütü. — La cour l'ayant estimé nécessaire, a entendu déjà les deux juges. La comparution demandée des autres fonctionnaires est d'autant plus inutile qu'ils ont déjà fait connaître leurs appréciations. Il ne faut pas oublier que mes clients sont emprisonnés depuis longtemps.

Le procureur de la République fait observer que dans tout le dossier il n'y a pas un seul mot d'appréciation de la part des fonctionnaires qu'il convoque. Il ajoute encore une fois que son rôle ne consiste pas à faire seulement état des preuves défavorables aux inculpés, mais aussi de tout ce qui peut plaider en leur faveur.

La Cour se retire pour délibérer et revient 20 minutes après avec l'arrêt suivant :

— La Cour prend en considération la demande du procureur de la République. Elle décide d'entendre dans son au-

### Deuxième Edition

#### Les troupes italiennes sont passées à l'offensive sur le front du Nord

## Une grande bataille est en cours au Sud de Makallé

La Station de l'E. I. A. R. a diffusé à 3 heures 15, le communiqué officiel suivant (No. 125) transmis par le ministère de la Presse et de la Propagande Italienne :

Le maréchal Badoglio télégraphie :  
Nos troupes du front d'Erythrée qui avaient commencé, depuis le 11 Novembre un mouvement offensif, sont engagées depuis ce matin dans une grande bataille au Sud de Makallé. Des détails suivront dans la soirée.

#### La presse parisienne de ce matin

## Aujourd'hui, le "Front Populaire," manifeste

Les élections espagnoles. — France et Roumanie

Paris, 16 (Par Radio). — Une grande manifestation organisée par le front populaire à titre de protestation contre l'incident dont fut victime M. Léon Blum doit se dérouler aujourd'hui à Paris. Elle a été autorisée par M. Albert Sarraut, moyennant quelques modifications à l'itinéraire choisi et certaines conditions auxquelles il a subordonné son acceptation. Cette manifestation est le grand sujet dont s'occupent et se préoccupent ce matin la plupart des journaux parisiens.

Dans le camp des droites, on proteste énergiquement.

«Manifestation illégale» proclame le «Jour». Les délais prévus par la loi pour la notification d'une manifestation politique quelconque n'ont pas été observés. Le législateur exige en pareil cas trois jours francs de préavis — c'est-à-dire trois jours en ne comptant pas celui de la notification ni celui de la manifestation. Pour être légale, la notification aurait donc dû être faite le mercredi 12, alors qu'elle n'a eu lieu que le vendredi 14.

M. Taittinger précise, dans l'«Ami du Peuple» que toujours d'après les dispositions de la susdite loi, les organisateurs de cette manifestation et ceux qui y participent devraient être passibles de 15 jours à 6 mois de prison. Mais de quoi le gouvernement sera-t-il passible ? Il assume la responsabilité entière des incidents qui pourraient éclater aujourd'hui ; il est passible du déshonneur, de la réprobation des grands hommes dont les esprits peuplent encore le Panthéon et la Sorbonne. Au demeurant, M. Taittinger conseille à ses amis politiques le calme et le sang-froid devant la provocation trop évidente. «Laissez passer le flot», dit-il.

M. de Kérillis se plaint aussi dans l'«Echo de Paris» de l'excessive sévérité du gouvernement à l'égard de tous les partis d'extrême droite. Et ceci, au profit de qui ? Au profit des socialistes, et au profit surtout des communistes qui se sont «annexés» pour la circonstance le «martyr» Blum ! D'ailleurs, le gouvernement ne s'arrêtera pas en si beau chemin. Après l'Action Française, toutes les organisations de droite y passeront. C'est donc le moment où jamais pour celles-ci de se sentir les coudes et d'opposer leur solidarité à l'illégalité et aux attaques de la révolution.

Or, précisément, dans l'«Humanité», de ce matin, M. Jacques Ducloux déplore l'insuffisance des mesures prises par le gouvernement qui sont mises en échec par la procédure. Il voudrait qu'elles fussent étendues à toutes les organisations qu'il qualifie de «fascistes», depuis

l'Action Française jusqu'aux partisans de «M. le comte de la Rocque».

Dans le «Populaire», M. Bracke insiste sur le caractère historique de la journée d'aujourd'hui qui marquera une date dans la lutte pour la conquête de la liberté et demande que tous les socialistes participent. Ce sera hâter le jour où, sous la conduite de Léon Blum, saur des atteintes de la violence, nous pourrons fêter la victoire.

Quelques articles de tête sont consacrés aussi aux élections espagnoles d'aujourd'hui — notamment par M. P. Brossollet, dans la «République». D'une façon générale, on s'accorde à souligner l'importance de cette consultation populaire, mais l'avis prévaut qu'en raison du caractère hétérogène et composite des deux coalitions en présence — qui sont des coalitions électorales et non post-électorales — il ne soit très difficile de tirer des nouvelles Cortes un gouvernement stable.

Pour finir, retenons ce mot du roi Carol à un collaborateur d'«Excelsior» : «La où sera l'armée française, l'armée roumaine y sera aussi.»

Le retour de M. Tevfik Rüstü Aras  
Vienne, 15 A. A. — M. Rüstü Aras, provenant de Paris, s'arrêta ici et a rendu visite au ministre des affaires étrangères. Il est descendu à la légation de Turquie et est reparti à la fin de l'après-midi pour Ankara.

Expériences de télévision  
Berlin, 16 A. A. — L'office postal central à Berlin a réussi dans le domaine de la télévision à reproduire des tableaux sur une distance de 395 kilomètres. La reproduction des tableaux était impeccable et c'est pour la première fois qu'il a été possible de transmettre par câbles des tableaux sur une aussi longue distance. Il est maintenant possible qu'en téléphonant à des distances aussi longues, les deux parties s'entrevoient réciproquement.

Tournoi international d'échecs  
Moscou, 16 A. A. — Le 5 mai s'ouvrira à Leningrad un tournoi international d'échecs avec la participation de 5 joueurs étrangers et 5 soviétiques. Lasker, Capablanca, Flohr et Lilienthal consentiront à prendre part à ce tournoi. Euwe est également invité. Du côté de l'U. R. S. S., on prévoit la participation de Botvinnik, Kahn, Loewen-flech, Ragozine et Riouanine.

Autriche et Italie  
M. Berger-Waldenegg à Florence  
Rome, 16 A. A. — Les milieux compétents croient savoir que le ministre des affaires étrangères d'Autriche, le baron Berger-Waldenegg, a l'intention de séjourner prochainement en Italie pour des raisons de santé. Des entrevues avec des personnalités dirigeantes de l'Italie n'ont pas encore été projetées. On n'est pas non plus fixé, en ce qui concerne une visite éventuelle du vice-chancelier autrichien Starhemberg, mais l'on suppose que celui-ci, après ses visites à Londres et à Paris, aura peut-être le désir de prendre contact avec le gouvernement italien.

Vienne, 16 A. A. — On dément dans les milieux autorisés la nouvelle selon laquelle MM. Schuschnigg et Starhemberg se rendraient prochainement à Rome. Par contre, M. Berger-Waldenegg, ministre des affaires étrangères, part aujourd'hui pour Florence, où il restera une semaine. Son voyage n'a aucun caractère politique.

Les Etats-Unis et les sanctions  
New-York, 15. — La prolongation de la loi de neutralité en vigueur a été également approuvée par les commissions des affaires étrangères du Parlement. La proposition sera présentée lundi aux deux Chambres. On prévoit sa prompte approbation. Le sénateur Pittman déclare que la prolongation de la loi de neutralité signifie que les Etats-Unis ne sont pas intéressés par les sanctions.

La dissolution des organisations d'Action Française  
M. Charles Maurras inculpé  
Paris, 15 A. A. — Le juge d'instruction notifia officiellement à Charles Maurras son inculpation pour provocation au meurtre dans le quotidien «Action Française».

M. Guillaume, commissaire de police judiciaire, interroge actuellement deux personnes qu'il crut reconnaître, d'après le film pris par un opérateur amateur, comme deux agresseurs de M. Blum. Il semble qu'une de ces personnes doive être mise hors de cause.

Paris, 16 (Par Radio). — Les personnes arrêtées jusqu'ici au sujet de l'agression contre M. Léon Blum sont MM. Louis Gaston, Courtois et Léon Endurand. Ils ont reconnu s'être trouvés sur le passage du convoi funèbre, mais nient avoir participé à l'agression. Ils ont été formellement reconnus toutefois par un témoin. Ce dernier a dit notamment que M. Courtois était «l'un des plus acharnés».

Un mandat de dépôt a été délivré contre les deux inculpés qui ont été écroués.

M. Edouard Aravaux, convoqué par le juge d'instruction, n'ayant pas répondu à cette convocation, a été arrêté.

Enfin, M. Michel Lechat, également arrêté, a été relâché en fin de journée.

# LA PRESSE TURQUE DE CE MATIN

## Où va le Japon ?

« S'il faut en croire les dépêches, écrit le Zaman, les Japonais ont entamé désormais une action de grand style en Mongolie extérieure. On a dit de tout temps que ce mouvement suscitera une tension grave entre le Japon et la Russie et pourra même provoquer une guerre. Pour nous, n'y croyons guère.

D'abord la Mongolie extérieure n'a officiellement rien de commun avec la Russie ; consultez la première carte venue, vous verrez que les deux Mongolies, l'intérieure et l'extérieure, sont sous la souveraineté de la Chine. Si donc l'action japonaise actuelle doit provoquer un conflit, ce ne peut être qu'entre la Chine et le Japon.

Mais ce ne sont là que les apparences. Si l'on étudie les dessous des choses en Extrême-Orient, on verra que la Mongolie est depuis longtemps sous l'influence de la Russie et que des efforts y sont déployés depuis des années en vue d'y implanter le communisme. Bien plus : les mouvements communistes appuyés par de grandes armées qui s'abattent de temps à autre sur la Chine, ont tous leur origine en Mongolie. C'est là d'ailleurs la raison qui pousse le Japon à la conquête.

La politique menée sur une grande échelle par le Japon en Chine tendant à prendre sous sa coupe ce pays de 450 millions d'habitants, est en voie d'application. Et pour arriver à ses fins, il lui faut tout d'abord séparer la Chine de la Russie. Le Japon parviendra-t-il à réaliser cette entreprise formidable ? On ne saurait encore se prononcer à ce propos de façon catégorique ; une chose est certaine cependant : ce n'est pas au hasard que le Japon a proclamé son intérêt de l'Asie aux Asiatiques. Et si l'on considère qu'il a attendu 30 ans pour passer à l'œuvre, on se rend compte qu'il n'est certainement pas disposé à s'arrêter à mi-chemin.

On a surnommé le Japon « l'Angleterre de l'Extrême-Orient ». Or, si l'Angleterre parvient aujourd'hui à garder sous son administration une population de 400 millions d'habitants avec lesquels elle n'a aucun lien de race, de langue ou autre, on ne voit pas de difficulté à ce que le Japon étende un jour, d'une façon ou d'une autre, sa domination sur la Chine.

Pour en revenir toutefois à ce que nous disions plus haut, il nous semble douteux que la Mongolie extérieure puisse être la cause d'une guerre entre le Japon et la Russie. Que les Russes soient désireux d'arrêter l'expansion des Japonais en Extrême-Orient, qui, sous les prétextes les plus divers étendent tous les jours un peu plus leur occupation en Chine, cela ne fait pas de doute. Mais ils n'iront pas jusqu'à leur faire ouvertement la guerre. Surtout, en raison de la situation actuellement si embrouillée de l'Europe, la Russie ne saurait s'engager dans une guerre en Extrême-Orient. Et si elle s'y engageait, elle commettrait une très grande faute. L'empire russe avait éprouvé amèrement en 1904 ce que signifie faire la guerre au Japon. Les dirigeants de la Russie de 1936 sont trop prudents et trop intelligents pour vouloir tenter la même expérience. Ils protesteront toutefois ; peut-être même rappelleront-ils leur ambassadeur à Tokio, mais ils prendront finalement leur parti de cette agression également et le Japon poursuivra son chemin vers l'objectif qu'il a choisi.

## Ce que coûtent les entreprises coloniales...

M. Asim Us, commentant, à son tour, dans le Kurum, les chiffres qui avaient été publiés par une revue française au sujet des entreprises coloniales considérées sous l'angle des frais qu'elles impliquent, écrit :

« Au début, les Etats européens n'avaient que relativement peu de frais à consentir pour s'assurer des colonies. En 1830, par exemple, 400 millions de francs et une armée de 36.000 hommes suffirent à la France pour faire la conquête de l'Algérie ; en revanche, la seule capture du trésor du bey d'Alger lui avait rapporté 50 millions de francs. Depuis, les frais des entreprises coloniales n'ont fait que s'accroître. L'Italie a dépensé 6 milliards de francs pour la Tripolitaine ; l'Angleterre, 28 milliards de francs pour la guerre des Boers et la conquête de la colonie du Cap.

Quant aux sacrifices auxquels consent actuellement l'Italie pour la conquête de l'abyssinie, ils ne sont comparables à ceux d'aucune guerre coloniale du passé. Suivant certaines évaluations, les frais consentis pour cette entreprise s'élèveront déjà à 20 milliards de francs. Si l'on évalue à 1 milliard (?) de francs par jour les frais de l'armée en Abyssinie, on se rendra compte des proportions que cet effort assumera au fur et à mesure que le temps passe.

Il faut faire entrer, d'autre part, en ligne de compte les dommages que l'Italie a subis du fait de son entreprise en Abyssinie. Ceux résultant du fait des sanctions ne sont pas inférieurs aux frais imposés directement par la campagne.

Il faut faire entrer, d'autre part, en ligne de compte les dommages que l'Italie a subis du fait de son entreprise en Abyssinie. Ceux résultant du fait des sanctions ne sont pas inférieurs aux frais imposés directement par la campagne.

## Un procès qui ravive la douleur de la nation yougoslave

C'est du procès qui vient de s'achever à Aix-en-Provence qu'il s'agit.

« L'instruction du procès, écrit M. Yunus Nadi, dans le Cumhuriyet et La République, a révélé dans tous leurs détails les longs préparatifs entrepris pour assassiner le grand souverain de Yougoslavie. Loin de nous la pensée de discuter la sentence du tribunal français, qui s'appuie sur la conscience des jurés. Nous ne pouvons, néanmoins, nous empêcher de noter qu'il a été nettement établi qu'une même responsabilité pèse sur Kalemén, le meurtrier, tué sur le lieu du crime et sur ses complices.

Quant au fait que la police avait été insuffisamment organisée à Marseille — réalité que chaque circonstance fait ressortir — il ne cessera d'apparaître comme une grande lacune pour la police française, toutes les fois qu'il sera question de cet attentat. A part cela, les autorités policières françaises ne réussissent à arrêter que trois des criminels, directement impliqués dans le complot : Pospichil, Kralj et Bojic.

Tous trois avaient été armés exactement de l'assassin Kalemén et chargés de perpétrer le meurtre à Paris s'il eût échoué à Marseille. Ici ou ailleurs, ils étaient résolus d'exécuter l'attentat. Parmi les facteurs qui se sont donné la main en vue du même crime — depuis la funeste ferme de Hongrie jusqu'à Marseille — aucune discrimination n'est possible. Malheureusement, on alla jusqu'à sauver et même jusqu'à protéger une partie des complotistes. Dans son souci de sauvegarder la paix et la tranquillité, la S. D. N. avait engagé tout d'abord la nation yougoslave de donner son sentiment d'indignation.

... Le peuple yougoslave, si patient soit-il, ne serait-il pas excusable de ne être pleinement satisfait et de rester sous l'impression que les criminels qui ont osé comploter contre son existence en la personne de son souverain, ont joui ça et là d'une sorte de protection ?

Néanmoins, la conduite que la nation yougoslave doit tenir dans cette épreuve réellement dure pour elle, consiste à voir les réalités et à raffermir son unité autour de la mémoire de son grand roi. La grande nation amie ne pourra jamais oublier le deuil résultant de la perte de son roi si lâchement assassiné.

Inclinons-nous avec respect devant la douleur nationale que le verdict du tribunal français vient de raviver. »



Les tranchées d'Erythré: dans l'attente d'une attaque abyssine

## En réponse à l'appel du Duce

Buenos-Ayres, 14. — Un groupe d'étudiants universitaires a été constitué pour répondre à l'appel du « Popolo d'Italia ».

Le groupe a adopté le nom de « Comité Franco-Berutti », rappelant les noms des deux universitaires qui ont participé au mouvement de l'indépendance nationale.

Le but de ce comité est de collaborer avec l'Italie et de répandre parmi la jeunesse studieuse les idéaux patronnés par le « Popolo d'Italia ».

## La mort de Mme Augusta Mussolini

Rome, 15. — Toute la presse italienne souligne, avec des expressions très touchantes, la mort d'Augusta Mussolini, veuve d'Arnaldo, frère du Duce, et met en relief la solidarité dévouée et cordiale avec laquelle tous les Italiens participent à cette nouvelle douleur du Duce.

Des expressions de vives condoléances sont adressées à Vito, fils d'Arnaldo, et à Augusto Mussolini, aviateur en Afrique Orientale.

## France et l'Italie

Naples, 15. — Le capitaine Robinet, représentant du front national de France et chef de la Jeunesse patriote française, se rendit à la Maison du Fascio, pour porter au secrétaire fédéral le salut du comité français antisocialiste. Le capitaine Robinet rendit hommage dans la chapelle votive consacrée à leur mémoire aux héros tombés pour la cause fasciste. Il visita le bureau et exprima son admiration pour sa parfaite organisation.

Cognac, 15. — La Maison Martel, en témoignage de sympathie pour l'Italie offrit 50 cassettes contenant 600 bouteilles de cognac aux hôpitaux militaires en Afrique Orientale.

Cette offre est accompagnée d'une lettre d'admiration pleine de sentiments de fraternité pour l'Italie fasciste et souhaitant sa prompte et définitive victoire.

## L'amiral Beatty est mourant

Londres, 15. — L'amiral Beatty est mourant à la suite d'une soudaine attaque cardiaque.

ly et elle ne doutait plus qu'il n'y eût un accord entre celle-ci, son père et John.

— Ce n'est plus qu'une affaire de quelques jours avant qu'il ne parte ; le temps de me prévenir, car il ne voudra pas me quitter sans m'avoir donné un délai suffisant pour lui trouver un remplaçant.

Cette seule perspective mit un sanglot dans sa gorge.

Ellen Howes la regarda longuement ; puis, hochant la tête, elle dit affectueusement :

— Je n'aurais pas dû vous en parler, ma petite Michelle. Je vous ai fait de la peine !

— Il vaut mieux que je sois prévenue, puisque, tôt ou tard, je l'aurai su. Mais Ellen poursuivait son raisonnement intérieur.

— On se crée toujours trop d'illusions... l'homme va toujours du côté où il trouve son avantage ; que ce soit en affaires, en affection... et même en amour ! Son intérêt d'abord, et avant tout !

— Non ! protesta Michelle, généralement, je ne crois pas que ce soit l'argent qui décide John à me quitter. Seulement, il est orgueilleux, et si Molly a commenté mes réflexions...

Ellen Howes hochait la tête.

— Elles furent certainement rapportées dans l'intention de vous nuire... C'est d'autant plus mesquin que Molly sentait bien que vous ne les pensiez pas.

## Nemrut Mustafa est mort à Süleymaniye

Les journaux de Bagdad annoncent la mort à Süleymaniye, de Nemrut Mustafa pacha, Ancien président de la cour mariale d'Istanbul, il figurait sur la liste noire des 150 « indésirables ».

C'est à Süleymaniye, sa ville natale, que le défunt avait fait ses études primaires ; après avoir suivi les cours du lycée militaire de Bagdad, il avait été ensuite élève de l'école d'état-major à Istanbul et l'avait quittée avec le grade de lieutenant. A la suite de divergences de vues avec Enver pacha, il avait été versé, au cours de la guerre des Balkans, au cadre de la réserve.

Au cours de l'armistice, Nemrut Mustafa, qui s'était tenu tranquille pendant un certain temps, se mit ouvertement au service des forces de l'Entente. Il se fit nommer, pour prix de ses services, d'abord wali de Bursa, puis membre et bientôt président de la cour mariale d'Istanbul. C'est alors qu'il consacra toutes ses forces à la lutte contre les patriotes turcs et il eut aussi l'insolence de prononcer la condamnation... par défaut, d'Atatürk, à la peine capitale.

Après la chute de Damad Ferid, ce traitre, comprenant que l'atmosphère d'Istanbul allait être irrespirable pour les gens de sa trempe, quitta la Turquie et alla se terrer à Süleymaniye, sa ville natale.

On lui avait donné le surnom de Nemrut Mustafa, pour avoir fait un jour cette déclaration : « Nemrut (Nemrod), est le grand roi de ma nation ! »

## L'ordre est rétabli au Vénézuéla

Caracas, 16 A. A. — La grève générale qui paralysa les affaires à Caracas pendant trois jours s'est terminée. La ville redevient normale, grâce à la promptitude de l'action du président Contreras, qui fit arrêter le gouverneur de la ville. Ce fut sur l'ordre du gouverneur que la police avait tiré sur la foule. Le président révoqua également les ministres Lara et Julia ainsi que plusieurs fonctionnaires officiels de l'ancien régime Gomez. M. Contreras accorda la plupart des demandes de la population. Les journaux du Vénézuéla reparaitront lundi et les affaires reprendront normalement.

— Pardon, il me semble que je pensais tout ce que je disais.

— On dit ça et puis, quand on apprend que les paroles sont répétées, on a du chagrin.

— C'est vrai ! avoua la fille du millionnaire. Je n'ai jamais eu l'intention de faire de la peine à John.

Elle baissait la tête, affectée des proportions que pouvaient prendre ses réflexions.

Ellen l'embrassa affectueusement.

— Allons, mon petit Michon, ne vous faites pas de mauvais sang ! Si ce n'est qu'une question d'amour-propre, c'est l'affaire de quelques jours pour n'y plus penser... autrement, laissez marcher les événements... En dehors de la question d'argent, vous ne comptez pas offrir à John tout ce que Molly est prête à lui donner ?

— Non... c'est évident !

— Elle veut l'épouser, dit-elle. Vous comprenez que ce garçon n'est pas assez fou pour repousser une pareille offre !

— Un chauffeur ! fit Michelle pensivement.

— Ca ne signifie rien, chez nous, quand l'homme a la valeur de John... Et puis, comme elle vous l'a dit, un jour, ce n'est pas vous qui êtes en cause, c'est elle !

— Oui, c'est elle !... elle et lui !

— Et comme vous ne pouvez pas offrir à John une compensation qui vaille ce mariage, Molly l'emportera toujours sur vous.

## L'action des patrouilles se ranime au Sud de Makallé

Les positions italiennes dans le secteur de Makallé, écrit le correspondant de Reuter auprès des armées italiennes, du nord, forment un croissant dont le rayon est d'une quinzaine de kilomètres. Ces positions sont constituées par une chaîne immensément puissante de forts reliés téléphoniquement et armés de mitrailleuses et de canons de montagne, et protégés par l'artillerie lourde établie sur des positions à quelques kilomètres en arrière. Les Abyssins tentent quelques incursions entre les forts avancés, mais ces incursions deviennent de plus en plus rares.

Mogadiscio, 16. — On apprend qu'après un bref séjour à Addis-Abeba, le Négus est reparti pour le Sud. En raison de la situation dans l'Ogaden, le Ras Kassa avait offert de diriger sur le front sud une partie de ses troupes se trouvant actuellement sur le front septentrional. Le Négus s'y est opposé toutefois d'abord parce qu'un pareil mouvement de troupes eût exigé un grand effort d'entendance ; en second lieu parce qu'il aurait alarmé encore davantage les populations et enfin, parce que l'empereur redoute l'accroissement de prestige dont aurait pu bénéficier le Ras Kassa. On sait, en effet, que ce dernier est, parmi tous les prétendants au trône le plus favorisé et le plus craint par Haile Selassié. Les deux autres prétendants éventuels sont le fils de Ligg Yasou, le jeune Ménélik, qui vit oublié en Somalie française et le degiacc Taje Kououlatié.

Un témoignage américain

Asmara, 14. — Miss James Vincent, collaboratrice bien connue d'une revue de l'Amérique du Nord, qui se trouve actuellement sur le front érythrien, interviewée par l'agence Stefani, a déclaré qu'elle a été surtout frappée par les travaux gigantesques accomplis en six mois par des milliers d'ouvriers et par l'état de santé et l'attitude superbe et martiale du corps expéditionnaire.

« Ces milliers d'ouvriers qui travaillent avec une vive ardeur le long du front, a ajouté la journaliste américaine, en construisant des routes, des ponts, des aqueducs, des dépôts, sont les soldats civilisés d'une guerre civilisatrice. »

— Vous avez raison ! Cela n'empêche pas que Molly a des précédents...

— Que je blâme, mais que je comprends. Si elle est sincère en disant qu'il lui plaît, elle usera de tous les moyens pour le conquérir.

— Pas aux dépens d'une amie !

— Hum ! Cela est autre chose. Vous n'avez jamais aimé, vous, mon petit Michon ; mais je crois que lorsqu'on est amoureux, on pousse volontiers famille, amis et convenances.

— Alors, je ne le serai jamais ! Ellen la regarda à la dérobée.

— Je ne sais pas, Michelle, si je dois vous en féliciter ou vous souhaiter de ne jamais le regretter. Voyez-vous, il faut y avoir passé pour savoir ce que l'on fera. Avant ça, on ne peut faire que des suppositions.

— Oh ! je vous jure bien, Ellen... — Chut !... Voici la cloche du départ. Elle tombe à pic pour vous empêcher de faire des serments que vous ne pourrez peut-être pas tenir plus tard. Ma petite Michelle, vous m'écrivez, vous m'écrivez au courant ; n'oubliez pas que moi, je suis sincèrement votre amie...

Et Ellen Howes, après plusieurs bons baisers à Michelle, rejoignit précipitamment ses parents, qui, du bateau, lui faisaient déjà des signes désespérés pour qu'elle vint les rejoindre.

— Oui, c'est elle !... elle et lui !

— Et comme vous ne pouvez pas offrir à John une compensation qui vaille ce mariage, Molly l'emportera toujours sur vous.

# LA BOURSE

Istanbul 15 Février 1936

(Cours officiels)

CHEQUES

|           | Ouverture | Closure   |
|-----------|-----------|-----------|
| Londres   | 620.25    | 620.25    |
| New-York  | 0.80.45.— | 0.80.42.5 |
| Paris     | 12.06.—   | 12.05.75  |
| Milan     | 10.02.67  | 10.02.46  |
| Bruxelles | 4.73.20   | 4.73.10   |
| Athènes   | 83.85.30  | 83.44.—   |
| Genève    | 2.43.85   | 2.43.80   |
| Sofia     | 64.50.15  | 64.48.80  |
| Amsterdam | 1.17.35   | 1.17.32   |
| Prague    | 19.22.95  | 19.22.45  |
| Vienne    | 4.24.25   | 4.24.17   |
| Madrid    | 5.82.17   | 5.82.—    |
| Berlin    | 1.98.10   | 1.98.05   |
| Varsovie  | 4.22.16   | 4.22.—    |
| Budapest  | 4.59.57   | 4.59.47   |
| Bucarest  | 108.685.— | 108.68.25 |
| Belgrade  | 34.99.14  | 34.99.40  |
| Yokohama  | 2.76.45   | 2.76.89   |
| Stockholm | 3.12.75   | 3.12.68   |

DEVICES (Ventes)

|           | Achat | Vente |
|-----------|-------|-------|
| Londres   | 617.— | 620.— |
| New-York  | 121.— | 124.— |
| Paris     | 165.— | 167.— |
| Milan     | 150.— | 155.— |
| Bruxelles | 80.—  | 83.—  |
| Athènes   | 22.—  | 24.—  |
| Genève    | 810.— | 815.— |
| Sofia     | 22.—  | 24.—  |
| Amsterdam | 81.—  | 83.—  |
| Prague    | 93.—  | 95.—  |
| Vienne    | 22.—  | 24.—  |
| Madrid    | 16.—  | 17.—  |
| Berlin    | 29.—  | 32.—  |
| Varsovie  | 22.—  | 24.—  |
| Budapest  | 22.50 | 25.—  |
| Bucarest  | 11.—  | 13.—  |
| Belgrade  | 47.—  | 52    |
| Yokohama  | 32.—  | 34.—  |
| Moscou    | —     | —     |
| Stockholm | 31.—  | 32.—  |
| Oslo      | 949.— | 950.— |
| Mexico    | —     | —     |
| Bank-note | 282.— | 284.— |

FONDS PUBLICS

Derniers cours

|                                      |      |
|--------------------------------------|------|
| Iş Bankası (au porteur)              | 910. |
| Iş Bankası (nominale)                | 910. |
| Régie des tabacs                     | 8.—  |
| Bomont Nektar                        | 14.— |
| Société Deroso                       | 13.— |
| Şirketihayriye                       | 31.— |
| Tramways                             | 11.— |
| Société des Quais                    | 30.— |
| Régie                                | 30.— |
| Chemin de fer An. 60 a/o au comptant | 23.— |
| Chemin de fer An. 60 a/o à terme     | 10.— |
| Ciments Aslan                        | 10.— |
| Detto Turque 7,5 (1) a/o             | 24.— |
| Detto Turque 7,5 (1) a/t             | 43.— |
| Obligations Anatolie (1) a/c         | 43.— |
| Obligations Anatolie (1) a/t         | 43.— |
| Treasor Turc 5 %                     | 68.— |
| Treasor Turc 2 %                     | 45.— |
| Ergani                               | 93.— |
| Sivas—Erzerum                        | 68.— |
| Emprunt intérieur a/c                | 47.— |
| Bons de Représentation a/c           | 47.— |
| Bons de Représentation a/t           | 47.— |
| Banque Centrale de la R. T. 62.15    | 57.— |

LA VIE SPORTIVE

## Les Jeux Olympiques d'hiver

Garmich-Partenkirchen, 15 A. A. — Le patinage artistique sur glace (damas) s'est déroulé aujourd'hui. En voici le classement : 1° Sonia Henie 42 points ; 2° Colledge 41, 1 point ; 3° Hultén, 39,4, 7 points.

La demi-finale du tournoi de hockey sur glace entre le Canada et la Tchecoslovaquie s'est terminée par la victoire des Canadiens, avec le score de 7 buts à 0.

La course de fond de 50 kilomètres sur skis a donné les résultats suivants : 1.—Wilknud (Suède) 3 h. 30 m. 11 s. ; 2.—Widkatrom (Suède) 3 h. 32 m. ; 3.—Bergstrom (Suède) 3 h. 34 m.

XVII

Longtemps, après le départ du train atlantique, Michelle resta à la même place, ce, debout, au bord du quai.

Ses yeux noyés dans le vague des pensées sombres où son cerveau traînait depuis des heures, n'observaient rien autour d'elle.

Les ouvriers du port, les curieux des marins, allaient et venaient à l'autour, surpris de l'immobilité gardée par cette jeune fille élégante, sans même qu'elle s'aperçût des regards qui convergeaient vers elle.

Son auto était rangée à une cinquantaine de mètres d'elle, et, de loin, elle pouvait l'apercevoir.

A un moment même, comme Michelle, machinalement, se penchait vers le bord, attirée peut-être par la scintillation de l'eau qui s'agitait à quelques mètres d'elle, le jeune Russe s'inquiéta subitement.

En quelques enjambées il la rejoignit et, de côté, il l'examina.

(à suivre)

Sahibi: G. PRIMI

Umumi neşriyat müdürlüğü:  
Dr. Abdül Vehab

M. BABOK, Basmevi, Galata

Sen-Piyer Han — Telefon 43456

# Son Excellence mon chauffeur

Par MAX DU VEUZIT

XVI

— Est-ce elle qui l'a raconté ?

— Non. C'est Marinette Grizet. Elle est restée en bas, avec elle, et elle a entendu une partie de la conversation. Je dois vous aviser, Michelle, que Molly n'a pas été très tendre à votre égard.

— Oh ! la chérie !

— Qui, ce n'est pas très amical !

— Et après cette mesquinerie ?

— Il paraît qu'elle a offert la forte somme à John pour qu'il vous quitte et aille avec elle. C'est alors que Marinette

s'est éloignée. Elle ne voulait pas être mêlée à cette petite histoire.

— C'est Marinette qui vous a raconté cela ? insista Michelle.

— Après votre départ, elle l'a dit devant nous toutes. Et je ne crois pas qu'elle ait inventé quelque chose.

— Oh ! non. Tout est possible de Molly !... Alors, John connaît maintenant...

— Tout ce que vous avez dit sur lui, sur les chauffeurs, sur la valetaille ; tout le tremblement, quoi !

— Quelle roserie ! Qu'est-ce qu'elle a pu comploter avec John, une fois Marinette partie ?

— Nous n'en savons rien... Je pense seulement qu'ils s'entendent très bien puisqu'ils ont déjeuné ensemble aujourd'hui.

Michelle était devenue très pâle.

D'un seul coup, elle avait envisagé toutes les conséquences du geste de Molly.

BEYOĞLU

DIRECT.: Beyoglu, Istanbul Palace, Impasse Olivo — Tél. 41892
REDAC.: Galata, Eski Banka Sokak, Sen Piyer Han 2ci kat
Tél. 49266

Pour la publicité s'adresser exclusivement à la Maison
KEMAL SALIH-HOFFER-SAMANON-HOULI
Istanbul, Sirkeci, Agirefendi Cad Kahraman Zade H. Tél. 20094-95

Directeur-Propriétaire : G. Primi

QUOTIDIEN POLITIQUE ET FINANCIER DU SOIR

Le procès de l'odieux attentat contre Atatürk

Le tribunal entendra demain le sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, le vali d'Ankara et le directeur général de la Sûreté

La Cour Criminelle d'Ankara a continué hier les débats du procès des inculpés de l'odieux complot contre Atatürk.
Dès l'ouverture de l'audience, le président, M. Osman Talât Iltekin, annonce que la cour, avant de se prononcer, a décidé d'entendre le juge d'instruction, M. Hikmet et le juge de paix M. Fethi.
Les scrupules de conscience du juge d'instruction
M. Hikmet est, le premier, introduit. Après établissement de son identité, et la prestation du serment, suivant les formalités habituelles, le président lui pose cette question :
— Quelles sont les appréciations, les impressions que vous avez retirées des déclarations des inculpés Yahya, Uzeyir et Arif, dont vous avez instruit les procès ?
— J'avais interrogé Yahya, le premier. Il avait fait des aveux, à différentes reprises, mais il y avait des divergences dans ces aveux. A ce moment, par un communiqué, la direction de la police demandait à ce qu'on eût recours aux renseignements de Yahya au sujet de quatre personnes signalées comme ayant passé la frontière. Je lui ai demandé ce qu'il en savait. 'Tout ceci, m'a-t-il répondu, n'est pas vrai. Comme je lui demandais quelle était la vérité, il m'a répondu : 'Je n'en sais rien'.
Comme Yahya venait ainsi de se dédire et de renier ses premiers aveux, une confrontation s'imposait entre lui, Uzeyir et Arif. Je remarquai au cours de celle-ci qu'Arif ne regardait pas son frère en face et qu'il gardait cette attitude embarrassée malgré mon invitation à la modifier.

Il y a deux ans que je suis juge d'instruction et en cette qualité j'ai instruit d'importantes affaires comme celles de Menemen et d'Isarta ; celle qui nous occupe ne saurait leur être comparée toutefois, étant donné qu'elle concerne la vie du Sauveur du pays. J'étais, par ce même, obligé de me prévaloir de toute mon expérience pour accomplir mon devoir de juge d'instruction ; sans cela, 17 millions de Turcs et l'histoire m'eussent blâmé. Aussi est-ce par acquit de conscience et pour éviter toute faute que j'ai cru utile de vous soumettre l'affaire pour qu'elle soit éclaircie.
Le Président. — Pourquoi Yahya était-il revenu sur ses aveux ?
— Il avait dit qu'il avait fait les aveux parce qu'il avait été l'objet de sévices. Uzeyir, à son tour, ne déclara avoir entendu les cris poussés par Arif et Yahya. Il ajouta qu'on l'avait mis en présence de ces deux en lui disant : 'Voilà ton frère qui fait des aveux ; fais-en autant', ce qui revenait, disait-il, à une pression morale sur lui. Il terminait sa déclaration en m'avisant qu'il n'avait pas été battu lui aussi parce qu'il était malade. Ayant constaté qu'il l'était, en effet, j'ai voulu remettre son interrogatoire jusqu'au moment où il se serait rétabli ; mais il s'est contenté de prendre un verre d'eau et il a fait sa déclaration. Il portait de temps à autre un mouchoir qu'il tenait à la main au bras gauche, pour essuyer le sang qui en coulait. Je ne sais si cet état avait été provoqué des suites de l'incident ou s'il provenait de sa maladie.

Ainsi que je l'explique dans mon exposé adressé au tribunal, je n'avais pas pu me faire une idée précise ni une conviction contre les inculpés. Je n'étais pas en mesure de les condamner comme tels. Pensant toutefois que j'avais pu... tromper dans une proportion de 1 0/00, j'ai jugé utile de les envoyer par devant votre Haute Cour. Dans toute autre affaire similaire, j'aurais pu librement délivrer un non-lieu.
M. Baha Arkan, procureur de la République. — Ces inculpés et surtout Arif et Yahya, avaient-ils compris, jusqu'au moment où ce dernier est revenu sur ses aveux, qu'ils faisaient leurs déclarations devant un juge d'instruction ?
— Je portais ma toge. Il n'était pas possible, au demeurant, que les inculpés ignorassent qu'ils se trouvaient dans un bureau du palais de justice. D'ailleurs, en toutes occasions, je leur faisais comprendre que j'étais juge d'instruction. Je leur ai signifié également qu'une instruction allait être ouverte contre eux et j'ai accompli à cet égard les formalités prévues. Il n'y avait aucune obligation légale à leur communiquer verbalement que j'étais un juge d'instruction.

Me Zühtü (collègue de l'avocat de la défense, M. Hamit Şevket). — Je prie de demander à M. le juge d'instruction :
1° Quand Yahya et Arif faisaient leurs déclarations, y avait-il auprès d'eux un agent des autorités policières ?
2° Pourquoi M. le juge d'instruction, ayant constaté des divergences entre les déclarations consécutives des prévenus, dit-il dans son exposé : 'L'inculpé, en présence d'un fait inexistant et qu'il devait cependant expliquer, perd la mémoire ?'
— L'instruction s'est faite en secret. Seul mon greffier y assistait. Aussi, la question posée n'a pas de raison d'être. Seulement, devant la porte de ma chambre, se tenait un commissaire de police en civil, M. Osman, je crois. Quant à la seconde question, je vais y répondre par un exemple. L'inculpé Yahya a dit une première fois que les armes avaient été données par Cerkes Etem ; puis, se ravissant, il a déclaré qu'elles avaient été distribuées par Recep Kaptan, qui les avait prises dans le tiroir d'un console. Une autre fois, Yahya, oubliant avoir déclaré que son arme était le revolver, a prétendu ensuite que c'était une arme se chargeant par le canon. Quand je le pressais de m'indiquer comment et où il avait caché ces armes dans le train qui l'amenait de Kilis au village de Karamezar, il me donnait des réponses contradictoires et évasives telles que : 'Je ne sais pas. Je les ai cachées. Ils ne les ont pas vues... Voilà pourquoi, après avoir analysé tous ces faits dans mon exposé, je laissais à votre Haute Cour le soin de les apprécier.

La déposition du juge de paix M. Fethi
Le président fait introduire ensuite le juge de paix, M. Fethi et lui demande s'il connaît les inculpés.
— Je les connais tous pour les avoir interrogés, sauf Ali Saip, que je n'ai pas entendu personnellement. Un jour, le procureur de la République me fit appeler et me communiqua que j'étais chargé de procéder à l'interrogatoire de certaines personnes, ayant formé une bande pour attentat à la vie d'Atatürk, et c'est ce que je fis.
Yahya me paraissait hésitant. Il semblait vouloir dire : 'Encore un interrogatoire ?' Il m'a fait les mêmes aveux que ceux qui figuraient dans les procès-verbaux. Comme il n'était pas possible de consigner dans le procès-verbal toutes ses déclarations, j'y ai rapporté les plus importantes. J'ai interrogé également Arif et j'ai consigné ses déclarations telles que celles dans les procès-verbaux. J'ai également entendu Uzeyir. Celui-ci était malade ; il a été soigné par le docteur attaché à la police, qui lui a donné des médicaments. Il demandait à prendre un bain que le docteur lui a refusé. Ni Arif, ni Yahya, ni Uzeyir ne m'ont parlé de sévices dont ils auraient été l'objet. S'ils l'avaient fait, j'aurais accompli mon devoir de juge. Uzeyir m'a même dit, sans que je ne lui eusse rien demandé :

— La police se comporte très bien à mon égard. Dieu soit loué. Je n'ai même pas reçu une chiquenaude.
Les jours suivants, j'ai interrogé aussi des personnes que je ne vois pas aujourd'hui parmi les inculpés. Au moment où j'interrogeais Yahya, Arif et Uzeyir, il y avait M. Sadri, directeur de la police, et le chef de la 1ère section. Pendant l'interrogatoire des autres, je me souviens que seul ce dernier était présent, je ne saurais préciser si le directeur de la police s'y trouvait.
Le Président. — Quel est le nom du chef de la première section ?
— Je ne me le rappelle pas.
J'ai examiné la nature du délit. L'instruction préparatoire continuait ; considérant que les preuves n'avaient pas été encore complétées, j'ai rendu un arrêt d'emprisonnement. Aussi bien, les inculpés ici présents que ceux qui ne s'y trouvent pas ne m'ont jamais dit avoir été battus ou d'avoir subi des sévices.

Le Président. — Quand et où avez-vous procédé aux interrogatoires ?
— Au bureau du chef de la première section. Je me souviens que mes premiers interrogatoires avaient lieu le matin, vu mes autres audiences dans l'après-midi. Depuis cinq ans, j'exerce les fonctions de juge de paix à Ankara. A toute heure, même les jours fériés, quand je suis mandé, je me rends aux

postes de police pour interroger des inculpés et rédiger sur place mes mandats d'arrêt quand il y a lieu. Je n'ai donc pas vu d'inconvénient légal à procéder à l'interrogatoire des prévenus à la direction de la police ; je n'ai pas demandé depuis quand ils se trouvaient là. J'ai signé le mandat d'arrêt et je suis parti. Je ne sais s'ils ont été conduits ensuite en prison.

Le Président. — Avez-vous quelque chose à dire ?
Yahya
— Je n'ai pas su que je me trouvais devant un juge. Je croyais que c'était un employé et j'ai eu peur qu'on allait de nouveau me presser de questions. J'ai confirmé mes précédentes déclarations. Si j'avais su que c'était un juge, je lui eusse fait mes doléances.

Uzeyir
— Quand j'ai été interrogé, j'étais malade. Je n'ai pas su que je me trouvais en présence d'un juge. S'il avait été revêtu de sa toge, sachant que j'étais ainsi sous la protection de la justice, j'aurais dit tout ce qui m'était advenu.

Arif
Je n'ai pas su que j'avais à faire à un juge. Le commissaire, M. Osman me disait : 'Tu vas répéter tes déclarations premières. Et c'est ce que j'ai fait.

Şemseddin
Autant que je me souviens, c'était le 7 octobre 1935. On m'a avisé que le directeur de la police, M. Sadri, me demandait. Il y avait à côté de lui M. Fethi. J'apprends aujourd'hui seulement que celui-ci était un juge. M. Sadri avait pris place au bureau du chef de la première section, et M. Fethi se tenait à côté de lui, assis sur une chaise, ayant mis la jambe l'une sur l'autre. M. Sadri m'a engagé à dire toute la vérité, j'ai alors prêté serment sur mon honneur. C'est là une question d'appréciation qui, en l'état, n'équivaut pas à un serment, m'a-t-on objecté. J'ai juré alors sur mon honnêteté et ma conscience ; ceci aussi à paru insuffisant. J'ai dit 'Allahi, billâh'. M. Fethi, prenant la parole en ce moment m'a fait remarquer que ces mots arabes n'avaient pas de signification et étaient les 'amis du mensonge'. Je me suis tu. On m'a dit que le silence équivaut à un aveu. De guerre lasse, je me suis retiré en déclarant que je ne dirai rien.

La réponse du juge
— J'ai dit à chaque inculpé avant de l'interroger, explique M. Fethi :
— Vous êtes accusé d'avoir voulu attentat à la vie d'Atatürk. Qu'avez-vous à dire ? Mais je ne leur ai pas dit que j'étais un juge. Şemseddin ne s'est pas bien rendu compte de la question du serment. J'ai simplement dit que n'importe quel inculpé qui fait trop de serments est destiné à se laisser suspecter par son juge.

M. le procureur de la République. — Me prévalant de la décision prise par votre Haute Cour, d'avoir avant de vous prononcer les appréciations du juge d'instruction et du juge de paix, je prierais dans le même but d'appeler à votre barre comme témoins de la défense publique, le ministre de l'Intérieur, le sous-secrétaire d'Etat de ce ministère, le gouverneur d'Ankara, le directeur de la Sûreté générale. Toutefois, pour ne pas allonger les débats, je fais abstention du ministre de l'Intérieur, qui est en ce moment en Europe.
L'avocat de la défense, Me Zühtü. — La cour l'ayant estimé nécessaire, a entendu déjà les deux juges. La comparution demandée des autres fonctionnaires est d'autant plus inutile qu'ils ont déjà fait connaître leurs appréciations. Il ne faut pas oublier que mes clients sont emprisonnés depuis longtemps.
Le procureur de la République fait observer que dans tout le dossier il n'y a pas un seul mot d'appréciation de la part des fonctionnaires qu'il convoque. Il ajoute encore une fois que son rôle ne consiste pas à faire seulement état des preuves défavorables aux inculpés, mais aussi de tout ce qui peut plaider en leur faveur.

La Cour se retire pour délibérer et revient 20 minutes après avec l'arrêt suivant :
La Cour prend en considération la demande du procureur de la République. Elle décide d'entendre dans son au

La presse parisienne de ce matin

Aujourd'hui, le "Front Populaire,, manifeste

Les élections espagnoles. — France et Roumanie

Paris, 16 (Par Radio). — Une grande manifestation organisée par le front populaire à titre de protestation contre l'incident dont fut victime M. Léon Blum doit se dérouler aujourd'hui à Paris. Elle a été autorisée par M. Albert Sarraut, moyennant quelques modifications à l'itinéraire choisi et certaines conditions auxquelles il a subordonné son acceptation. Cette manifestation est le grand sujet dont s'occupent et se préoccupent ce matin la plupart des journaux parisiens.

Dans le camp des droites, on proteste énergiquement.
«Manifestation illégale» proclame le «Journal». Les délais prévus par la loi pour la notification d'une manifestation politique quelconque n'ont pas été observés. Le législateur exige en pareil cas «trois jours francs» de préavis — c'est-à-dire trois jours en ne comptant pas celui de la notification ni celui de la manifestation. Pour être légale, la notification aurait donc dû être faite le mercredi 12, alors qu'elle n'a eu lieu que le vendredi 14.

M. Taittinger précise, dans l'«Ami du Peuple» que toujours d'après les dispositions de la susdite loi, les organisateurs de cette manifestation et ceux qui y participent devraient être passibles de 15 jours à 6 mois de prison. Mais de quoi le gouvernement sera-t-il passible ? Il assume la responsabilité entière des incidents qui pourraient éclater aujourd'hui ; il est passible du déshonneur, de la réprobation des grands hommes dont les esprits peuplent encore le Panthéon et la Sorbonne. Au demeurant, M. Taittinger conseille à ses amis politiques le calme et le sang-froid devant la provocation trop évidente. «Laissez passer le flot», dit-il.

M. de Kérillis se plaint aussi dans l'«Echo de Paris» de l'excessive sévérité du gouvernement à l'égard de tous les partis d'extrême droite. Et ceci, au profit de qui ? Au profit des socialistes, et au profit surtout des communistes qui se sont «annexés» pour la circonstance le «martyr» Blum ! D'ailleurs, le gouvernement ne s'arrêtera pas en si beau chemin. Après l'Action Française, toutes les organisations de droite y passeront. C'est donc le moment où jamais pour celles-ci de se sentir les coudes et d'opposer leur solidarité à l'illégalité et aux attaques de la révolution.
Or, précisément, dans l'«Humanité», de ce matin, M. Jacques Duclos déplore l'insuffisance des mesures prises par le gouvernement qui sont mises en échec par la procédure. Il voudrait qu'elles fussent étendues à toutes les organisations qu'il qualifie de «fascistes», depuis l'Action Française jusqu'aux partisans de «M. le comte de la Rocque».
Dans le «Populaire», M. Bracke insiste sur le caractère historique de la journée d'aujourd'hui qui marquera une date dans la lutte pour la conquête de la liberté et demande que tous les socialistes participent. Ce sera hâter le jour où, sous la conduite de Léon Blum, sauvé des atteintes de la violence, nous pourrions fêter la victoire.

Quelques articles de tête sont consacrés aussi aux élections espagnoles d'aujourd'hui — notamment par M. P. Brossolette, dans la «République». D'une façon générale, on s'accorde à souligner l'importance de cette consultation populaire, mais l'avis prévaut qu'en raison du caractère hétérogène et composite des deux coalitions en présence — qui sont des coalitions électorales et non post-électorales — il ne soit très difficile de tirer des nouvelles Cortes un gouvernement stable.
Pour finir, retenons ce mot du roi Carol I, un collaborateur d'«Excelsior» : «La où sera l'armée française, l'armée roumaine y sera aussi.»

La dissolution des organisations d'Action Française
M. Charles Maurras inculpé
Paris, 15 A. A. — Le juge d'instruction notifia officiellement à Charles Maurras son inculpation pour provocation au meurtre dans le quotidien «Action Française».

M. Guillaume, commissaire de police judiciaire, interroge actuellement deux personnes qu'il crut reconnaître, d'après le film pris par un opérateur amateur, comme deux agresseurs de M. Blum. Il semble qu'une de ces personnes doive être mise hors de cause.

Paris, 16 (Par Radio). — Les personnes arrêtées jusqu'ici au sujet de l'agression contre M. Léon Blum sont MM. Louis Gaston, Courtois et Léon Endurand. Ils ont reconnu s'être trouvés sur le passage du convoi funéraire, mais nient avoir participé à l'agression. Ils ont été formellement reconnus toutefois par un témoin. Ce dernier a dit notamment que M. Courtois était «l'un des plus acharnés».

Un mandat de dépôt a été délivré contre les deux inculpés qui ont été écroués.

M. Edouard Aravaux, convoqué par le juge d'instruction, n'ayant pas répondu à cette convocation, a été arrêté.

Enfin, M. Michel Lechat, également arrêté, a été relâché en fin de journée.

Les Etats-Unis et les sanctions
New-York, 15. — La prolongation de la loi de neutralité en vigueur a été également approuvée par les commissions des affaires étrangères du Parlement.

La proposition sera présentée lundi aux deux Chambres. On prévoit sa prompte approbation. Le sénateur Pittman déclare que la prolongation de la loi de neutralité signifie que les Etats-Unis ne sont pas intéressés par les sanctions.

dience de lundi, à 10 heures, comme témoins du ministère public :

MM. Vehbi, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Intérieur ; Sükrü, directeur de la Sûreté générale ; Tandoğan, gouverneur d'Ankara.

Autriche et Italie

M. Berger-Waldenegg à Florence

Rome, 16 A. A. — Les milieux compétents croient savoir que le ministre des affaires étrangères d'Autriche, le baron Berger-Waldenegg, a l'intention de séjourner prochainement en Italie pour des raisons de santé. Des entrevues avec des personnalités dirigeantes de l'Italie n'ont pas encore été projetées. On n'est pas non plus fixé, en ce qui concerne une visite éventuelle du vice-chancelier autrichien Starhemberg, mais l'on suppose que celui-ci, après ses visites à Londres et à Paris, aura peut-être le désir de prendre contact avec le gouvernement italien.

Vienne, 16 A. A. — On dément dans les milieux autorisés la nouvelle selon laquelle MM. Schuschnigg et Starhemberg se rendraient prochainement à Rome. Par contre, M. Berger-Waldenegg, ministre des affaires étrangères, part aujourd'hui pour Florence, où il restera une semaine. Son voyage n'a aucun caractère politique.

La situation en Abyssinie
Un article de la «Vradini»

Athènes, 14. — Un Grec, résidant depuis plusieurs années en Abyssinie, et qui s'est réfugié à Djibouti, a adressé une lettre sur la situation en Abyssinie au journal «Vradini».

Ce Grec affirme dans sa lettre qu'il n'y a aucun journaliste étranger au front abyssin et que toutes les nouvelles militaires partent d'Addis-Abeba. C'est pour cette raison que les journalistes quittent l'Ethiopia.

A propos de la révolte au Goggiam, elle est beaucoup plus grave que ne le dit le gouvernement d'Addis-Abeba.

Dans les cercles de la Cour, on a tenté de dissuader le Négus de faire assassiner Ligg Yasu et ras Ailou, mais l'empereur avait ordonné d'empoisonner Ligg Yasu et ensuite, profitant de la révolte, du Goggiam, il a fait également empoisonner ras Ailou.

Nous publions tous les jours en 4ème page sous notre rubrique

La presse turque

de ce matin

une analyse et de larges extraits des articles de fond de tous nos confrères d'outre pont.

LA SITUATION MILITAIRE EN ABYSSINIE

L'action des patrouilles seranimes au Sud de Makallé

La station de l'E. I. A. R. a radiodiffusé, hier, le communiqué officiel suivant (No. 124) transmis par le ministère de la presse et de la propagande :
Le maréchal Badoglio télégraphie :
Sur le front d'Erythrée, intense action de patrouilles au sud de Makallé.
Sur le front de Somalie, la situation est inchangée.

Front du Nord

Les positions italiennes dans le secteur de Makallé, écrit le correspondant de Reuter auprès des armées italiennes, du nord, forment un croissant dont le rayon est d'une quinzaine de kilomètres. Ces positions sont constituées par une chaîne immensément puissante de forts reliés téléphoniquement et armés de mitrailleuses et de canons de montagne, et protégés par l'artillerie lourde établie sur des positions à quelques kilomètres en arrière. Les Abyssins tentent quelques incursions entre les forts avancés, mais ces incursions deviennent de plus en plus rares.

Mogadiscio, 16. — On apprend qu'après un bref séjour à Addis-Abeba, le Négus est reparti pour le Sud. En raison de la situation dans l'Ogaden, le Ras Kassa avait offert de diriger sur le front sud une partie de ses troupes se trouvant actuellement sur le front septentrional. Le Négus s'y est opposé toutefois d'abord parce qu'un pareil mouvement de troupes eût exigé un grand effort d'interdendance ; en second lieu parce qu'il aurait alarmé encore davantage les populations et enfin, parce que l'empeur redoutait l'accroissement de prestige dont aurait pu bénéficier le Ras Kassa. On sait, en effet, que ce dernier est, parmi tous les prétendants au trône le plus favorisé et le plus craint par Haile Selassié. Les deux autres prétendants éventuels sont les fils de Ligg Yasou, le jeune Ménélik, qui vit oublié en Somalie française et le degiac Taje Kououlaté.

Un témoignage américain

Asmara, 14. — Miss James Vincent, collaboratrice bien connue d'une revue de l'Amérique du Nord, qui se trouve actuellement sur le front érythréen, interviewée par l'envoyé de l'Agence Stefani, a déclaré qu'elle a été surtout frappée par les travaux gigantesques accomplis en six mois par des milliers d'ouvriers et par l'état de santé et l'attitude superbe et martiale du corps expéditionnaire.
«Ces milliers d'ouvriers qui travaillent avec une rive ardeur le long du front, a ajouté la journaliste américaine, en construisant des routes, des ponts, des aqueducs, des dépôts, sont les soldats civils d'une guerre civilisatrice».

A quoi sert le drapeau de la Croix Rouge...

Milan, 14. — Le «Corriere della Sera» publie un article du capitaine autrichien Joseph Jonker, qui avait été instructeur de l'armée abyssinienne.

Après avoir affirmé que l'Abyssinie n'est pas seulement cruel par nature, l'officier autrichien dit qu'il est aussi chicanier, notamment, les Amhara.

Il a affirmé que ses hommes des troupes régulières étaient armés de fusils belges et de mitrailleuses type «Mauser».

Les troupes irrégulières employaient des projectiles causant des blessures horribles. Le gouvernement avait donné l'ordre aux troupes irrégulières armées de vieux fusils de transformer les projectiles employés en balles dum-dum.

L'officier autrichien a souligné que ses protestations contre des ordres pareils n'ont obtenu aucun résultat et que même sa situation était devenue difficile par suite de son attitude.

A propos des violations des conventions internationales de la Croix-Rouge par les Abyssins, le capitaine Jonker dit pouvoir déclarer à haute voix que les emblèmes de la Croix-Rouge sont méthodiquement utilisés d'une façon abusive par les Abyssins et dans des buts militaires.

«Selon les instructions que nous recevons, dit-il, de nos supérieurs militaires abyssins, nous devons, en cas de besoin, employer l'emblème de la Croix-Rouge pour protéger les dépôts de munitions et les centres militaires.»

Le capitaine relate ensuite un fait survenu au front de Chebelli, à la fin du mois de novembre dernier où il avait pris position avec ses troupes.

Le gouvernement de la province avait donné l'ordre de couvrir les nids des canons anti-aériens et de mitrailleuses avec le drapeau de la Croix-Rouge.

Lorsque les appareils italiens volèrent sur les positions, ainsi camouflées, ils furent violemment canonnés et mitraillés.

# Le pont sur le Bosphore

## Quelques précédents historiques

A propos du pont sur le Bosphore, dont il a beaucoup été question ces temps derniers, le «*Messenger d'Athènes*» publie l'intéressant article ci-après de M. Nicéphore Moschopoulos, qui fut longtemps correspondant en notre ville du «*K. K. Korrespondenz Büro*» :

Ce n'est pas la première fois qu'on voit surgir un projet de pont sur le Bosphore, un détroit qui, à plus d'une reprise, fut traversé par des grands conquérants.

Sans remonter aux migrations des âges géologiques les plus reculés, quand ce bras de mer n'aurait pas existé ou n'aurait été qu'un fleuve coulant de la mer Noire, par l'Hellespont (les Dardanelles), à travers l'Égée, pour se verser dans la Méditerranée du côté de l'île actuelle de Rhodes, alors faisant partie du continent, l'histoire nous a conservé la construction du pont aménagé, en 513 a. J.-C. par le grand roi des Perses Darius Ier, pour faire passer, d'Asie en Europe, sa grande armée (700.000 hommes, selon Hérodote, non compris les équipages de la flotte) composée de toutes les races de son Empire ainsi que les Grecs-Ioniens de l'Asie Mineure, et qui allaient à la conquête du pays des Scythes, au-delà du Danube.

### Le pont de Darius

Le pont de Darius fut construit, selon Hérodote (IV 85-88), par Mandroclès, architecte grec, originaire de Samos, sur un pont «*situé à égale distance entre Byzance et le temple de la bouche du Déroit.*»

Ce pont serait, selon la version la plus accréditée, la partie Roumélie - Hissari et Anadolu - Hissari, où les deux rives se rapprochent jusqu'à seulement six-cents mètres.

C'était un pont de radeaux — Hérodote l'appelle «*schedy*» (radeau) tout court — et aurait été tellement perfectionné, que Darius, très satisfait du travail de l'architecte samien, lui donna de riches cadeaux. De plus, il fit élever, sur cette même place, deux colonnes en marbre avec des inscriptions en assyrien et en grec.

Par contre, Mandroclès exécuta un tableau qui représentait le passage de l'armée perse et Darius lui-même, suivant ce spectacle du haut d'une tribune en pierre et portant une inscription en deux distiques dont voici une traduction du texte donné par Hérodote :

«*Mandroclès, ayant construit un radeau joignant les deux rives du Bosphore, riche en poissons, dédia ce tableau à Junon (Héra) et s'était fait décerner une couronne, gloire des Samiens, en mettant, ainsi, en exécution un projet de Darius.*»

On apprend de cette inscription que ce tableau de Mandroclès fut dédié au temple de Junon (Héraon), situé à la pointe de Fenerbahçe, sur la côte asiatique de la Marmara, un peu avant Kadiköy (Chalcédoine).

Selon une autre version, le pont en question aurait été construit du côté de ce temple de Junon même ou sur un point près d'Uskûdar, ce qui est improbable, puisque le courant du Bosphore, du côté de la rive européenne, à la Pointe du Sérail (Sarayburnu) est ici d'une violence extrême et n'aurait pas permis l'installation d'un radeau ou de tout autre pont flottant.

### Pour la réalisation du «*Drang nach Osten*»

L'idée de la construction d'un pont suspendu sur le Bosphore, assez haut pour permettre le passage libre des bateaux par cette voie maritime tellement fréquentée, fut conçue par les Allemands, à l'époque où ils étaient, à Constantinople, après la seconde visite du Kaiser, Guillaume II, au Sultan Abdul-Hamid II, les négociations qui, en 1903, aboutirent à la signature de la convention assurant au groupe de la Deutsche Bank la concession de la construction et de l'exploitation du chemin de fer de Bagdad.

On trouve un croquis de ce pont dans la revue scientifique allemande «*Der Stein des Weisens*» (La Pierre Philosophale, année 1901), qui le représente avec deux grands supports, qui sont deux tours monumentales à coupes de style oriental. Ce pont devait servir au passage, d'Europe en Asie, du train qui, de Hambourg, allait se diriger sur Bagdad et, de là, par Bassorah, à Kûeit, port du golfe Persique.

C'était, selon les plans de ceux qui ont conçu le projet de cette grande voie ferrée, la réalisation de la poussée germanique vers les pays de l'Orient, jusqu'à l'Océan Indien et jusqu'aux Indes mêmes.

C'était le «*Drang nach Osten*». On sait que la construction de la «*Bagdadbahn*», commencée d'abord d'après le plan du trajet du nord, suivant la ligne Uskûdar - Izmit - Eski-sehir - Ankara, puis abandonnée ici en cul-de-sac, pour suivre le trajet du sud par Konya, avançant lentement au-delà de cette dernière station à cause de l'opposition de la Grande-Bretagne contre la continuation de cette grande voie ferrée en Mésopotamie (champs pétroliers), vers Bagdad et au-delà, vers le golfe Persique.

Ceux qui sont au courant des événements qui précéderont la guerre mondiale, savent également que des pourparlers, menés entre les cercles financiers de Berlin et de Londres, avaient abouti ou étaient sur le point d'aboutir à une entente qui devait assurer l'achèvement

de la ligne jusqu'à Kûeit.

Le projet conçu durant la grande guerre

La guerre mondiale, déclenchée entre-temps, a réduit à néant ce projet aussi. Après l'échec de la campagne des Dardanelles, joint à l'entrée en guerre de la Bulgarie, aux côtés des Puissances Centrales, on établit la communication directe entre les Centraux et la Turquie. Les Allemands commençaient à escompter le succès final et ses conséquences — avance, par le Caucase vers le Turkestan, pays de production de coton, et, par Mossoul et Bagdad, vers la Perse, vers l'Afghanistan et vers les pays des pétroles et de la Mésopotamie. Les projets d'un pont reliant l'Europe à l'Asie reparaurent. Mais il est à remarquer que cette fois-ci, on ne parlait plus du projet de 1901, c'est à dire d'un pont sur la partie la plus étroite du Bosphore, dont la réalisation aurait été, relativement, facile, mais d'un pont entre Sarayburnu et la côte asiatique d'Uskûdar, plus exactement, la côte de Salacak, à proximité de la grande caserne de Selimiye.

Peut-être a-t-on voulu combiner ce pont avec le projet d'un nouveau pont qu'on avait voulu aménager sur la côte européenne de la mer de Marmara, non loin de Sarayburnu, à Laderga-Liman, juste à l'endroit où, à l'époque byzantine, se trouvait le port de Boukouléou.

Mais, après l'incendie des grands dépôts de matériel de guerre, destinés à l'armée d'expédition contre Bagdad, après la mort du maréchal von der Goltz pacha et les succès subséquents des armées britanniques en Mésopotamie, le traité de paix de Lausanne et les événements qui s'ensuivirent vinrent mettre fin aux projets allemands et la «*Bagdadbahn*» fut achevée dans des conditions tout autres.

La Mésopotamie, que devait traverser cette grande voie ferrée, constituait aujourd'hui le royaume indépendant de l'Irak.

### La portée et les conséquences de la construction du pont

Aujourd'hui, le plan d'un pont reliant les deux continents reparait et précède de la guerre mondiale.

Mais la situation a changé du tout au tout.

Les chemins de fer en Turquie n'appartiennent plus à des sociétés étrangères et ne sont plus destinés à servir d'instruments pour les plans de telle ou telle diplomatie.

Il appartient à l'Etat turc et ne servent que les intérêts de ses populations, de son commerce, de son économie nationale et de ses communications.

Toujours est-il que le projet en question intéresse au plus haut degré les communications internationales, car, du coup, la fameuse «*malle des Indes*» qui prenait la voie Brindisi - Suez - mer Rouge et qu'on avait espéré dévier vers Le Pirée, pourrait suivre la route Istanbul-Ankara (ou Istanbul-Konya) - Bagdad - golfe Persique, et rendre inutile le canal de Suez et la route de la mer Rouge et l'Océan Indien.

A ce compte, la construction du nouveau pont pourrait ouvrir, sur les communications internationales, des conséquences qui, toutes proportions gardées, pourraient être comparées à celles de la découverte du Cap de Bonne-Espérance au 15<sup>ème</sup> siècle, et du percement de l'Isthme de Suez, au 19<sup>ème</sup> siècle.

### N. Moschopoulos.

## LES RENFORTS

Conversation entendue dans les corridors du palais de la S. D. N. :

Quatre personnages discutent pour savoir quelle est, dans le monde, la profession la plus ancienne.

L'avocat prétend que c'est la sienne, parce que le premier procès a été celui de Cain et Abel.

Le chirurgien rappelle que c'est grâce à une opération que Dieu a créé la femme au moyen d'une côte de l'homme.

— Ne vous pressez pas, réplique le troisième, qui est architecte, la première bâtisse date du déluge.

Le diplomate, qui s'exprime le dernier, dit d'un air triomphant :

— Et qui donc a inventé le déluge, si ce n'est le diplomate ?

\*\*\*

En lisant ce qui précède, je me suis souvenu, à propos des guerres entre la Boïvie et le Paraguay, entre le Japon et la Chine, entre l'Italie et l'Éthiopie, de l'histoire suivante :

Un jour, l'ennemi avait mis le siège devant une ville. La population, après avoir enduré deux mois de privations, s'impacientait et voulait se rendre.

Le commandant de la place fit appeler son fils pour trouver ensemble le moyen de faire prendre patience aux habitants. Ils décidèrent de faire proclamer, par des crieurs publics, que des secours allaient arriver dans deux jours.

La population, avec cet espoir, attendit non pas deux, mais dix jours encore.

Mais s'apercevant — et pour cause ! — que ces secours n'arrivaient pas, elle commença à se révolter.

Le commandant, appelant de nouveau son fils, lui dit :

— Tu vois bien qu'il n'y a plus moyen de résister, il faudra se rendre !

— Résists encore, répondit son fils après avoir réfléchi, au moins, jusqu'à ce que les renforts arrivent !

A Genève aussi on les attend encore !

S.K.

(De l'Akşam)

# LA VIE LOCALE

## LE VILAYET

**Le port d'Istanbul**

Le directeur général du port, M. Raufi, compte se rendre à Ankara, dans le courant de la semaine prochaine. Il sera porteur du projet du port d'Istanbul, suivant la nouvelle forme qu'il vient de recevoir et le budget qui a été dressé en conséquence.

D'autre part, on s'attend au retour en notre ville du conseiller en chef du ministère de l'Économie, M. Von der Porten, qui avait passé quinze jours ici, le mois dernier et qui doit achever les travaux qu'il avait entrepris sur le projet général du port. M. Von der Porten se consacre actuellement à Ankara à l'élaboration du second programme quinquennal.

On sait qu'à partir du début de l'année actuelle, les ports d'Istanbul et d'Izmir devaient être placés sous la juridiction du ministère de l'Économie. Toutefois, ce transfert a dû être ajourné, les préparatifs à cet effet n'ayant pas été achevés. Le projet de loi à cet égard a été soumis au conseil des ministères. On suppose que le transfert des pouvoirs aura lieu en avril prochain. Les réunions préparatoires à cet effet commenceront dès ce mois-ci à Ankara. M. Raufi y assistera.

## L'ENSEIGNEMENT

**Le nouvel Institut de pédagogie**

L'Université d'Istanbul qui se développe de jour en jour, est sur le point de s'enrichir d'une nouvelle section. Parmi les initiatives devant être réalisées au moyen des nouveaux crédits votés par le Kamutay, figure la création d'un Institut de pédagogie qui sera rattaché à la Faculté des Lettres.

Cette science dont la portée sociale est si considérable, n'a pas eu jusqu'ici, chez nous, le développement qu'elle mérite. Nos nouveaux professeurs sont appelés à tirer le plus grand profit de cette nouvelle institution de culture. Le cadre de celle-ci est achevé dès à présent. Les cours seront confiés à un pédagogue allemand de renom, attendu vers la mi-mars en notre ville, auquel on adjoindra en qualité d'assistant, M. Tarhan, qui a fait des études de pédagogie précisément en Allemagne.

## LES ARTS

**Un concert vocal et instrumental à la « Casa d'Italia »**

Aujourd'hui, dimanche, à 17 h. 30, un intéressant concert vocal et instrumental sera donné à la « Casa d'Italia ».

Exécutants : Lilly d'Alpino Capocelli, (violon), Roberto De Marchi (ténor), Carlo d'Alpino Capocelli, directeur d'orchestre avec accompagnement de grand orchestre.

Au programme :

Mozart Concerto en la majeur  
a) Allegro Aperto  
b) Adagio  
c) Rondo e Allegro (Cadences J. Joachim) (Violon avec accomp. d'orchestre).

II

Giordani Caro mio ben  
Pergolese Siciliana  
Lulli Aria di amadis «Bois épaïs» (Chant avec acc. d'orchestre)

Vitali Ciaccona  
(Violon avec acc. d'orchestre)

III

G. Donizeti Op. « Elisir d'Amore »  
Una Furtiva Lagrima

E. Lalo Op. « Le Roi d'Ys » Aubade  
G. Avolio Mia bella signora (Romance)

G. D'Hardelot Becaus  
(Chant avec acc. d'orchestre)

IV

Milandro Minuetto  
Schubert Serenata  
Granados Danse espagnole (Violon av. acc. d'orchestre)

# Les articles de fond de l'"Ulus"

## La jeunesse de la machine

Nous voyons constamment des jeunes gens turcs s'élever en parachute dans les cieux d'Ankara. La jeune aile s'est habituée à voler : nous n'avons le droit de douter du courage et de la volonté d'aucun Turc. Il faut lui préparer les possibilités techniques. Agrandissez ces possibilités à l'échelle de la nation : vous verrez notre ciel se couvrir d'ailes.

Un journal allemand a publié récemment, côte à côte, une photo de l'école du village d'Étimesud et de celle d'un village allemand. N'étaient les légendes dont ces deux dessins sont accompagnés, vous auriez pu les confondre. Il y a, toutefois, une différence entre les photos des classes de ces deux écoles : la classe allemande est mécanisée. En visitant récemment les classes des écoles nationales-socialistes, ce qui a attiré mon attention c'était la présence d'une vieille auto dans le jardin de chacune d'elles. La main de l'enfant du XXI<sup>ème</sup> siècle doit tenir, à la fois, le livre et la machine. Cette jeunesse de la machine qu'annonce le titre de cet article, est aujourd'hui partout une réalité.

Car les champs, les rues, les maisons, l'armée, toute la vie sont motorisées. Et la machine est représentée avec une force qui atteint l'épopée par l'aviation. Les siècles anciens ont marché ; le 19<sup>ème</sup> a commencé à courir ; le 20<sup>ème</sup> vole !

Qu'est-ce qui pourrait indiquer mieux que les paroles de notre président du conseil la grande importance attribuée par la République à l'aviation ?

«*Ne dormez pas d'un oeil, nous a-t-il dit, tant que vous n'aurez pas couvert d'ailes notre ciel : le pays sans aviation est comme une maison privée de toit.*»

On sait tous les efforts que déploie l'armée pour assurer la défense aérienne. L'année dernière, grâce au «*Türk Kusu*», nous avons commencé à donner à notre jeunesse l'éducation de l'aile. Nous savons que maintenant le gouvernement s'emploie à fonder de façon essentielle l'aviation civile. Les deux dernières sont le complément de la première ; ce sont des entreprises qui assurent de ailes à l'armée. La plupart des Etats d'Europe ne songent à autre chose, en créant une aviation civile, qu'à préparer leur armée. Ce qui pousse les Etats à subir le lourd déficit d'exploitation des lignes aériennes, c'est le désir d'avoir des aviateurs familiarisés avec les cieux étrangers.

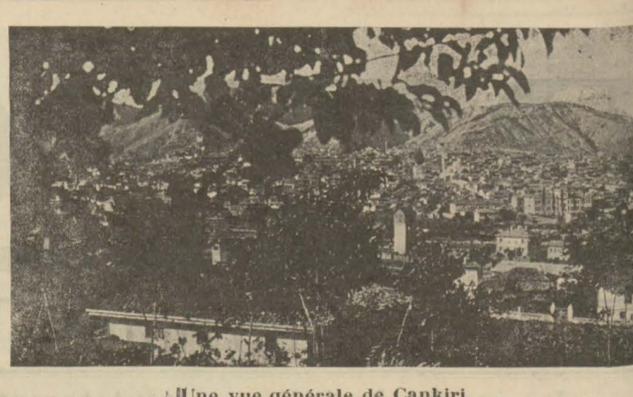
D'autre part, il y a lieu de penser que le fait que l'on s'habitue à ces services aériens et aux transports rapides aura pour résultat une influence profonde sur la vie de la nation ; et il faut songer que c'est là un avantage, comme tous les autres. L'année dernière les avions des Etats-Unis d'Amérique ont transporté 750.000 voyageurs ; ce total est supérieur de 61 pour cent à celui de 1934.

Si grands que soient les besoins de défense aérienne de notre pays, le besoin de la vitesse dans notre vaste Turquie n'est pas moindre. Les services de l'aviation civile ramèneront en Turquie, les semaines à l'échelle d'heures, et peut-être même feront-ils disparaître l'impossibilité des communications entre certaines zones que l'on constate pendant des saisons déterminées. En outre, la population s'enthousiasmera à l'idée du vol ; chacun s'habitue à considérer l'avion au nombre des moyens de communication simples et usuels.

F. R. ATAY.

## Le mouvement contre les réfugiés en Grèce

Athènes, 15. — Le procureur du roi a ordonné des poursuites contre quelques journaux extrémistes poussant au meurtre et aux massacres, à propos de la discrimination entre Grecs indigènes et Grecs réfugiés.



Une vue générale de Çankiri

## Notes scientifiques

### La psychologie du commérage

Je ne sais s'il vous est jamais venu à l'esprit que ceux qui condamnent les commérages comme un vice ont pu se tromper.

N'est-il pas possible que ce soit là, plutôt qu'un mal social, le fait d'un être dont le développement dans la vie sociale n'a pas encore été accompli ?

Dès lors, n'est-il pas plus logique avant de le condamner et de le pour suivre, de diagnostiquer le mal et d'essayer de le guérir chez ceux qui en sont atteints ?

Mais auparavant, analysons ce que nous entendons par commérage. Il est certain que, dans le langage courant, on emploie dans cette expression bien des cas différents.

En effet, colporter partout les secrets de telle ou telle personne qui vous les a confiés, attribuer à quelqu'un un acte qu'il n'a pas commis, sont des commérages.

Dans ce dernier cas, et suivant la gravité des circonstances, cela prend le nom de calomnie.

De même, amplifier ou dénaturer un fait, c'est du commérage.

Mais dans tout cela, il y a un lien commun, à savoir : ce que l'on a entendu, jusqu'à ce qu'on l'exprime, subit une transformation ou une modification complète sous l'effet d'un état d'âme indépendant de la volonté de chacun.

Il y a, en effet, des cas où, ayant à communiquer une nouvelle que nous avons entendue, nous sommes surpris, après coup, d'y avoir fait des adjonctions.

Donnez une nouvelle à un enfant et vous constaterez que, quand il la raconte à son tour, il n'en a conservé dans sa mémoire qu'une partie, et qu'il inventera l'autre et sans aucune idée préconçue de mal.

Pourquoi ? Parce que la caractéristique de la mentalité de l'enfant est égocentrique, que l'enfant n'est pas encore «*socialisé*» et que la façon de penser de la société lui est inconnue. Il a une mentalité qui lui est particulière, qui est asociale.

Ce qui nous fait penser comme les autres, c'est l'expérience de la vie et le besoin de nous entendre avec nos semblables — soucis dont l'enfant est indigne.

L'enfant n'a pas besoin d'écouter pour apprendre ; c'est à dire qu'il ne peut arriver à mettre sa mentalité au niveau de celui qui lui parle.

Entre la parole qui a été dite et le sens qui a été compris, le seul point commun est le mot, l'expression entendue.

C'est là tout le mécanisme de l'essence du commérage. Nous pouvons donc conclure que, pour l'amoindrir ou le faire disparaître, il faut créer une vie sociale intense, se familiariser avec les réalités, réaliser des expériences, créer une mentalité conforme aux réalités.

Là où il n'y a pas une vie collective intense, dans les pays où il y a des seigneurs féodaux on est plus enclin au commérage.

Une vie facile, une époque qui empêche de voir de très près les réalités, ouvrent à l'enfant, après un certain âge, les voies du commérage.

Voilà pourquoi dans les romans ce sont les femmes qui n'ont rien à faire, qui sont toujours dépeintes comme des commères.

Quand le commérage se borne à la transformation de la nouvelle entendue, et cela sans préméditation, il peut être considéré comme la conséquence naturelle d'une mentalité imbue encore d'égotisme.

C'est celle qu'il faut combattre chez les enfants, les femmes, voire même chez les adultes comme constituant le côté de l'âme demeuré encore puéril.

Sabri ANDER.  
Docent de psychologie  
(Du «*Tan*»)

## Bibliographie

### Anthologie des Ecrivains Turcs d'aujourd'hui

Que de fois ne l'avons-nous pas entendu exprimer, ce regret amer et cuisant : on ne nous connaît pas assez, on ignore la Turquie à l'étranger !...

Mais que faisons-nous, en conscience, pour nous faire mieux connaître ? Un article de journal, par ci par-là, quelques initiatives isolées, sans lien entre elles et généralement sans lendemain.

Tel est le triste bilan de l'apathie générale et du désintérêt unanime.

Or, voici que la direction générale de la presse au ministère de l'Intérieur, rompant avec ce déplorable laisser-aller, vient de réaliser une initiative doublement méritoire par le souci de clairovoyance propagande nationale dont elle s'inspire et par la façon dont elle a été mise en oeuvre. Cette «*Anthologie des Ecrivains turcs d'aujourd'hui*» qu'elle vient d'édition et que nous avons là, sur notre table, fleurant bon l'encre fraîche, est certainement la publication de ce genre, la plus complète qui ait paru depuis bien longtemps. En un peu plus de 200 pages, on a groupé — avec un éclectisme qui est, à lui seul, un trait d'artiste — les pages les plus caractéristiques des écrivains turcs contemporains, celles qui sont le plus représentatives du tempérament de leur auteur.

Il s'agit de vingt-cinq auteurs divers, groupés d'après leur genre : poètes, romanciers, essayistes, auteurs dramatiques.

Disons tout de suite un mot des traductions qui ne sont pas seulement soignées et parfaites, mais qui se recommandent par une tenue littéraire qui les classe elles-mêmes au rang d'oeuvres d'art. La langue est pure, châtiée, sans une imperfection, sans une ride ni sans une ombre ; en ce qui concerne les poésies, en particulier, le traducteur s'est attaché à reproduire le rythme et la cadence même des vers turcs. Goûtez ces strophes du cher et défunt Ahmed Ha-

sim :

*Alignées au bord de l'eau, attendant,  
[calmes,  
Les cigognes rêveuses absorbées par la  
[magie lunaire.*

Et admirez aussi par quel tour de force on a réussi à respecter la verve débridée, fantasque et puissante du dynamique, Nazim Hikmet :

*Les maisons basses  
S'appuient tête contre tête  
sur les rues semblables à des taupinières*

Il faut  
que dans la tête de nous tous  
pénétre enfin ceci :

*Le paysan a la nostalgie de la terre,  
et la nostalgie de la terre, c'est  
la Machine.*

Tout mériterait d'ailleurs d'être cité dans cette anthologie, car tout est de qualité et tout est réalisé avec un goût sûr.

Maintenant, la direction générale de la presse distribuera généreusement, nous en sommes sûrs, cette brochure élégante dans tous les milieux intellectuels d'Occident. Et nous pouvons en être satisfaits. La Turquie nouvelle, la Turquie intellectuelle ne pouvait être mieux et plus complètement représentée que par ces quelques 200 pages, où l'on trouve le reflet fidèle de la pensée profonde d'un Falih Rifki Atay, essayiste, ou les créations débordantes de vie, de mouvement et de vérité, d'un Yakub Kadri.

## Détournement de mineure

Le sergent artillerie, Orhan, demeurant à Yesil Direk, s'était plaint à la police de ce que sa soeur Neriman aurait été inclinée à la prostitution par un jeune homme travaillant avec elle dans un atelier de bas, à Sultan Hamam, et par le père de ce dernier. Neriman, qui est âgée de 16 ans, avait disparu depuis trois jours de chez elle et avait emporté également 120 livres turques en papier - monnaie et une pièce de 5 Ltqs. en or qu'elle avait dans un coffre.

Une prompt intervention de la police a permis de retrouver la fugitive, son inquiet «*camarade*», le père de ce dernier et aussi... sa petite fortune. Les coupables seront poursuivis pour détournement de mineure.

## L'aviation soviétique

Helsingfors, 15. — On affirme que les forces de l'aéronautique soviétique s'élevaient à neuf mille appareils.



La situation de l'Univers, vue par Cemal Nadir Güler.

(De l'Akşam)

CONTE DU BEYOĞLU

La leçon d'amour

Par JEANNE LEUBA.

Je parlerai de vous, Arnold et Cosima. Vous qui avez été pour moi l'émerveillement parmi les humbles bêtes et comme le rachat des laideurs du monde.

Gorki a écrit ceci : « L'amour est une maladie de l'imagination. Les lapins et les cochons d'Inde traitent l'amour plus normalement que quiconque ».

Or, voici comment vous l'avez traité. J'ai acheté Arnold et Cosima un soir de l'éternel été cambodgien. Une vieille me les tendait dans un panier d'écorce.

C'était le plus banal couple de petits lapins gris, maigres, peureux et doux. Je les ai achetés pour les manger. Il fallait auparavant les engraisser ; car, dépourvus de leur fourrure, je ne sais trop ce qu'il en serait resté.

Entre le pavillon et les dépendances, il y avait une cour-jardin, close de murs. En guise de clapier, j'ai mis dans un coin une grande caisse, Arnold et Cosima dedans. La nuit, on abaissait le couvercle.

Mes deux petites bêtes n'ont pas été longtemps prisonnières. Un matin, j'ai vu Arnold galoper dans mes pieds. Il était sorti de la caisse, avait monté les quelques marches du perron et venait explorer ma maison, de l'air le plus gentil et le plus éveillé qu'un lapin puisse avoir.

On le captura et on lui fit réintégrer le domicile conjugal. Il en profita fort courtoisement pour révéler à sa femme comment on s'y prenait pour sortir. Voilà mes deux animaux en liberté.

Cette fois, je les laissai. Ils s'emparèrent de la cour et je n'ai jamais rien vu de plus heureux et de plus charmant qu'eux. Au début, je portai moins d'attention à ces lapins que je n'en eusse accordé à des chiens ou des chats, bêtes dont nous sommes accoutumés de nous divertir. Mais je fus vite amenée à les regarder faire. Et je ne cessai plus de m'étonner et de m'attacher à eux.

Ces deux petits êtres représentaient la tendresse et le bonheur dans leur plus ineffable rayonnement. Leur amour mutuel leur joie de vivre ensemble éclataient comme du printemps et peu à peu plaignaient cette cour de quelque chose de si ardent et de si profond qu'on ne pouvait les voir sans être ému. Ils ne se quittaient jamais. Le matin, dès leur toilette enlevée, ils sortaient de leur logis de compagnie et s'élançaient dans le jardin.

Ils en brouillèrent successivement toutes les plantes comestibles pour des lapins, et ce fut un beau carnage ! Il n'y resta bientôt plus rien, que les arbustes, les cactus et de hautes touffes de plantes à feuilles grasses, dont le latex était sans doute fort déplaisant. Ces gèrbes leur faisaient des bosquets de vert ombrage. Lorsqu'ils avaient assez couru, joué comme deux fous à cache-cache ou à se poursuivre, à se bouler cul par-dessus tête, avec des cris de joie pointus, Arnold et Cosima se müssaient bien à l'abri du soleil, flanc contre flanc, sans s'écarter d'un travers de main, leurs fourrures toujours jointes. Ils se caressaient du museau, avec une douceur plus grande que celle des tourterelles qui se becquettent. Toute leur attitude témoignait sans cesse d'une complète félicité.

Même lorsque la bonne provende de légumes, de paddy, de croûtes de pain était déposée entre eux, on eût dit qu'ils avaient des égards et des attentions l'un pour l'autre, qu'ils chicançaient à se laisser mutuellement la plus belle feuille de cou, la plus croquante côte de la salade.

En vérité, si le temps des enchanteurs n'était pour jamais disparu de cette terre de ladeur, la finesse, la courtoisie, la qualité supérieure d'attachement de ces deux bêtes eussent fait croire qu'elles n'étaient qu'un avatar de deux amants raffinés, prêts à reprendre leur forme au terme de l'épreuve.

Ne les voyant plus, je les cherchais parfois. Je les trouvais mieux cachés, plus enfoncés au pied d'une plante qui retombait en berceau.

Ils dormaient, pattes mêlées, la tête de l'un sur le corps de l'autre. Le soir, je ne m'en occupais plus. Ils refaisaient l'escalade de leur caisse et rentraient au gîte pour la nuit.

Et cela dura des mois. Au sein de cette quiétude, Arnold et Cosima avaient grossi. Il était devenu de splendides lapins, lourds à souhait, denses de chair, furrés de graisse aux bons endroits. Mais tout le monde les caressait et plus personne ne voulait les manger. Ils mettaient réellement dans ce logis de passage, ce silencieux logis de science et de travail, un élément radieux, au-dessus de l'animal et au-dessus de beaucoup d'hommes une preuve de l'âme et de sa lumière, la preuve de l'amour.

Maintenant sont intervenus mes torts. Cet amour, je l'ai abaissé à la taille des amours humaines, et j'en ai été le bourreau. Près de son compagnon, qui semblait devenu encore plus vigilant et plus tendre, Cosima s'alourdissait.

Elle ne faisait plus de bonds désordonnés. Elle avait pris cette languueur heureuse de toutes les femelles portant leur fruit.

Un petit nid de duvet arraché à son ventre se préparait dans un coin de la caisse. A ce moment, l'errante que je suis savait son départ proche.

Un voisin, dont les lapins ne voulaient faire aucune portée me demanda l'échange de Cosima contre une femelle de son clapier.

J'hésitai un peu. Puis, je pensai qu'Arnold ne s'en apercevrait pas, et que, pour lui comme pour un homme, une femelle serait toujours une femelle.

J'enlevai donc Cosima et lâchai dans la cour sa remplaçante. Dès qu'Arnold la vit, il courut sur elle et la mordit.

Après quoi, il chercha, erra, fouilla, sauta dans la caisse, en ressortit, avec toutes les marques d'un désespoir incroyable.

Je me dis que le lendemain le cerveau fugace de l'animal aurait oublié. Mais ce ne fut ni le lendemain, ni jamais. Sa peine affolée resta la même, et sa haine aussi contre l'étrangère.

Il battait la cour comme un fou. On voyait la douleur peinte sur cette bête. La nouvelle lapine, mordue, griffée, le poil arraché, pourchassée, n'avait plus la vie possible.

On la menaça. Arnold, seul, continua de souffrir et de chercher. Il dépérisait.

Je m'enquis alors de Cosima. J'appris qu'elle avait mis bas, mais qu'elle avait dédaigné s'occuper de sa portée. Elle avait laissé mourir ses petits, refusé la nourriture et péri misérablement, tassée dans un coin.

Je ne pouvais plus les réunir. Arnold allait se laisser périr, lui aussi, car, déjà, il ne mangeait presque plus. Le cuisinier en fit un civet.

Mais je crois me rappeler que je n'y pus goûter.

Théâtre Municipal de Tepe başi

Ce soir à 20 heures 30

Mirnav Grande Opérette Auteurs: AFIF OBYA Musique: A. BOZER

Banca Commerciale Italiana

Capital entièrement versé et réserves Lit. 844.244.393.95 Direction Centrale MILAN Filiales dans toute l'ITALIE, ISTANBUL, IZMIR, LONDRES, NEW-YORK

- Banca Commerciale Italiana e Bulgara Sofia, Bourgas, Plovdy, Varna. Banca Commerciale Italiana e Greca Athènes, Cavalla, La Pirée, Salonique. Banca Commerciale Italiana e Rumana, Bucarest, Arad, Brasila, Brasov, Constantza, Cluj, Galatz, Iomiscara, Sibiu. Banca Commerciale Italiana per l'Egitto, Alexandrie, Le Caire, Demanour Mansourah, etc. Banca Commerciale Italiana Trust Cy New-York. Banca Commerciale Italiana Trust Cy Boston. Banca Commerciale Italiana Trust Cy Philadelphia. Affiliations à l'Etranger: Banca della Svizzera Italiana: Lugano, Bellinzona, Chiasso, Locarno, Mendrisio. Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud. (en France) Paris. (en Argentine) Buenos-Ayres, Rosario de Santa-Fé. (au Brésil) Sao-Paulo, Rio-de-Janeiro, Santos, Bahia, Curitiba, Porto Alegre, Rio Grande, Recife (Pernambuco). (au Chili) Santiago, Valparaiso, (en Colombie) Bogota, Baranquilla. (en Uruguay) Montevideo.

- Banca Ungaro-Italiana, Budapest, Hatvan, Miskolc, Mako, Kormend, Oroshaza, Szeged, etc. Banco Italiano (en Equateur) Gayaquil, Mantá. Banco Italiano (au Pérou) Lima, Arequipa, Callao, Cuzco, Trujillo, Tacama, Moilitendo, Chiclayo, Ica, Piura, Puno, Chincha Alta. Bank Handlowy, W. Warszawa S. A. Varsovie, Lodz, Lublin, Lwow, Pozan, Wilno etc. Hrvatska Banka D. D. Zagreb, Soussak. Societa Italiana di Credito: Milan, Vienne. Siège de Istanbul, Rue Voivoda, Palazzo Karaköy, Téléphone Péra 44841-2-3-4-5. Agence d'Istanbul Allalemoiyen Han Direction: Tél. 22800.—Opérations gén.: 22915.—Portefeuille Document 22903. Position: 22911.—Change et Port.: 22912. Agence de Péra, Istiklal Cadd. 247. Ali Namik Han, Tél. P. 1045. Succursale d'Izmir Location de coffres-forts à Péra, Galata Istanbul. SERVICE TRAVELLERS' CHEQUES

TARIF D'ABONNEMENT Turquie: 1 an Ltqs. 13,50 6 mois 7.— 3 mois 4.— Etranger: 1 an Ltqs. 22.— 6 mois 12.— 3 mois 6.50

Nous prions nos correspondants éventuels de n'écrire que sur un seul côté de la feuille.

Vie Economique et Financière

La hausse des prix de la viande Ce que dit le président de la Bourse du bétail

Le président de la Bourse du bétail, M. B. Ridvan, a fourni les explications suivantes au sujet de l'augmentation des prix de la viande :

— Le boeuf se vend, en gros, à 38 piastres ; le mouton « kivircik » à 58 ; le « dağlic » à 55 ; le « Karaman » à 53 piastres.

Dans 10 jours, les prix ont augmenté de 10 piastres. Cela provient des exportations faites à destination de la Syrie et de l'URSS. De plus, on a élevé peu de bétail comparativement à l'année dernière, à cause de la cherté du fourrage.

Il y a du bétail à Izmir, mais par suite des inondations, il n'en arrive pas ici. Si le froid continue, il peut se faire qu'on enregistre encore une augmentation de près de 5 piastres sur les prix.

Le stock actuel peut suffire aux besoins parce que la consommation a diminué vu le renchérissement des prix.

Le ravitaillement en charbon turc des bateaux étrangers

Pendant le mois de janvier 1936, la quantité de charbon vendue dans notre port aux bateaux étrangers a été de 5000 tonnes.

La plus grande partie de cette quantité a été fournie à des navires italiens, français, anglais, bulgares, et hellènes.

La récolte des tabacs

On évalue à 1.300.000 kilos la récolte des tabacs de la région d'Izmit pour l'année 1935.

Les tabacs de Bursa sont excellents. En Thrace, la récolte atteint près de 1.800.000 kilos.

...et les achats anglais

Ces derniers temps, nos tabacs sont très demandés en Angleterre, mais leurs prix sont quelque peu élevés.

Pour obvier à cet inconvénient, les fabricants anglais les mélangent avec des tabacs égyptiens.

En somme, les firmes anglaises sont les meilleurs clientes de nos tabacs.

Expéditions de noix décortiquées

Au cours de la dernière semaine, il a été exporté à destination de Hambourg, de la Suisse, d'Alexandrie et du Danemark, respectivement, 6.500, 6.500, 2.500 et 300 kilos de noix décortiquées.

Des commandes sont arrivées de la Tchecoslovaquie et de la Roumanie. Les prix sont en hausse.

La liquidation des formalités relatives aux échanges turco-grecs

Les bons mis en circulation le 1 octobre 1935, d'après les dispositions de la convention de clearing turco-hellénique, en date du 10 novembre 1934, n'auront plus de valeur après le 31 mars 1936, époque à laquelle toutes les formalités relatives aux échanges devront être liquidées.

Le ministère de l'Economie avise tous les intéressés que le délai, qui expire le 31 mars 1936, ne sera pas prolongé.

Par conséquent, les détenteurs de ces bons doivent prendre leurs dispositions d'ici là.

Adjudications, ventes et achats des départements officiels

Suivant cahier des charges que l'on peut se procurer au Tashan de Bahçekapu, la S. A. des Raffineries turques met en adjudication, le 2 mars 1936, la fourniture de 2.500 tonnes de coke (fondu) dont 1.500 à livrer au port d'Istanbul et les 1000 à celui de Samsun.

Suivant échantillons que l'on peut examiner et cahier des charges que l'on peut se procurer gratuitement, la commission des achats de la gendarmerie de Gedikpasa met en adjudication, le 22 courant, la fourniture de divers articles de sellerie.

La direction de l'Akay met en adjudication, le 24 de ce mois, la location pour une année du casino situé au-dessus du débarcadère de Kadıköy.

Les petites réformes difficiles

Le sous-gouverneur d'Eminönü s'est adressé à la municipalité pour préconiser l'adoption de certaines mesures telles que : de ne pas transporter des fardeaux à dos d'homme, de permettre à certaines heures seulement aux voitures traînées par des buffles ou des ânes, d'entrer dans la ville, d'interdire aux marchands ambulants de se promener sur les boulevards et avenues, de moderniser certains moyens de locomotion.

Il est impossible de ne pas se réjouir à cette nouvelle.

En effet, les spectacles dont nous sommes journellement les témoins, ne sont pas ceux d'une ville moderne et civilisée. Il faut changer tout cela.

Mais pour y arriver et passer à l'application, il y a un vaste champ d'action à envisager.

Je me souviens d'avoir lu, dans mon enfance, dans les journaux, des articles préconisant la suppression des portefaix. En ce temps-là, il y en avait qui portaient des fardeaux à cinq et six au moyen d'une longue perche.

Cette méthode a, on ne sait comment, disparu.

Mais, par contre, ils continuent à effectuer des transports à dos et à occuper les trottoirs.

Dans les questions de ce genre, le sentiment ne joue pas seul un rôle. Aussi, je crains que toutes les dites mesures préconisées dans les meilleures intentions ne viennent grossir le nombre des projets qui dorment dans les cartons de l'Assemblée Générale de la Ville, comme "non applicables" !

Les lois et les règlements de la Municipalité contiennent de nombreuses dispositions inapplicables, telles, par exemple, la conservation des denrées alimentaires dans des boîtes vitrées.

Tous ont trait à des mesures utiles. Ne pas le reconnaître, serait le fait d'un esprit rétrograde. C'est vrai, mais à quoi sert de les valaler, faute de pouvoir les appliquer convenablement, au rôle de caricatures ?

Le progrès, la civilisation, la culture s'obtiennent par l'application de ces petites choses, parce qu'elles sont les fruits de pensées plus profondes entrées dans les esprits et qui en font ressentir les besoins.

Voilà pourquoi, depuis que j'ai lu les excellentes propositions du sous-gouverneur d'Eminönü, je ressens un certain malaise en moi.

COLLECTIONS de vieux quotidiens d'Istanbul en langue française, des années 1880 et antérieures, seraient achetées à un bon prix. Adresser offres à « Beyoğlu » avec prix et indications des années sous Curtosité



Les villages de Naime et Tutum sous les eaux du lac de Ceat. — En bas : l'école du village de Şubaşı qui abrite les rescapés de Naimeköy.

DEUX GRANDS FILMS A LA FOIS forment cette semaine le RICHE PROGRAMME du Ciné IPEK MARIETTA (la merveille de l'année) avec Jeanette Mac Donald - Nelson Eddie et à la demande générale SEQUOIA le film qui fait courir la foule

MOUVEMENT MARITIME LLOYD TRIESTINO Galata, Merkez Rihitim han, Tél. 44870-7-8-9

DEPARTS MOREA partira lundi 17 Février à 17 h. pour Pirée, Patras, Naples, Barcelone, Marseille, et Gènes. ASSIRIA partira mercredi 19 Février à 17 h. pour Bourgas, Varna, Constantza, Odessa. CALDEA partira mercredi 19 Février à 17 h. pour Cavalla, Salonique, Volo, la Pirée, Patras, Santli-Quaranta, Brindisi, Ancona, Venise et Trieste.

Le paquebot poste CELIO partira jeudi 20 Février à 20 h. précises pour le Pirée, Brindisi, Venise et Trieste. Le bateau partira des quais de Galata.

SPARTIVENTO partira Mercredi 26 Février à h. pour Bourgas, Varna, Constantza, Sulina, Galatz, Braila Trabzon, Samsun. ALBANO partira jeudi 27 Février à 17 h pour Bourgas, Varna, Constantza, Trébizonde Samsun.

Service combiné avec les luxueux paquebots des Sociétés ITALIA et COSULICH Sauf variations ou retards pour lesquels la compagnie ne peut pas être tenue responsable.

La Compagnie délivre des billets directs pour tous les ports du Nord, Sud et Centre d'Amérique, pour l'Australie, la Nouvelle Zélande et l'Extrême-Orient.

La Compagnie délivre des billets mixtes pour le parcours maritime terrestre Istanbul-Paris et Istanbul-Londres. Elle délivre aussi les billets de l'Aero-Espresso Italiana pour Le Pirée, Athènes, Brindisi.

Pour tous renseignements s'adresser à l'Agence Générale du Lloyd Triestino, Merkez Rihitim Han, Galata, Tél. 44778 et à son Bureau de Péra, Galata-Seray, Tél. 44870

Table with 4 columns: Départs pour, Vapeurs, Compagnies, Dates (sauf imprévu). Rows include Anvers, Rotterdam, Amsterdam, Hamburg, ports du Rhin; Bourgas, Varna, Constantza; Pirée, Mars., Valence Liverpool.

O. I. T. (Compagnia Italiana Turismo) Organisation Mondiale de Voyages. Voyages à forfait. — Billets ferroviaires, maritimes et aériens. — 50 % de réduction sur les Chemins de fer Italiens

S'adresser à : FRATELLI SPERCO: Quais de Galata, Cinili Rihitim Han 95-97 Tél. 24479

Laster, Silbermann & Co. ISTANBUL GALATA, Hovagimyan Han, No. 49-60 Téléphone : 44646-44647

Départs Prochains d'Istanbul: Deutsche Levante-Linie, Hamburg; Compagnia Genovese di Navigazione a Vapore S.A. Genova

Départs prochains pour VALENCE, BARCELONE, MARSEILLE, GENES, NAPLES et CATANE: S/S CAPO FARO le 26 Février S/S CAPO PINO le 11 Mars S/S CAPO FARO le 5 Mars

Départs prochains pour BOURGAS, VARNA, CONSTANTZA, GALATZ et BRAILA: S/S AKKA vers le 22 Février S/S ILSELM. RUSS vers le 25 S/S ALAYA vers le 2 Mars S/S MOREA vers le 6 S/S ALIMNIA vers le 10

Départs prochains d'Istanbul pour BOURGAS, VARNA et CONSTANTZA: S/S AKKA charg. du 22-24 Févr. S/S ALIMNIA charg. du 10-12 Mars

Départs prochains d'Istanbul pour HAMBURG, BREME, ANVERS et ROTTERDAM: S/S HELGA L. M. RUSS act. dans le port S/S RAIMUND charg. du 20-22 Févr. S/S AVOLA charg. du 28-29 S/S ALAYA charg. du 2 - 4 Mars S/S MOREA charg. du 6 - 10

Départs prochains pour BEY-ROUTH, CAIFFA, JAFFA, PORT SAID et ALEXANDRIE: S/S ATID le 12 Février S/S ALISA le 5 Mars S/S ALISA le 31 Mars

Départs prochains pour CONSTANTZA, GALATZ, BRAILA, BELGRADE, BUDAPEST, BRATISLAVA et VIENNE: S/S ATID le 16 Février S/S ALISA le 13 Mars S/S ATID le 1er Avril

Service spécial d'Istanbul via Port-Saïd pour le Japon, la Chine et les Indes par des bateaux-express à des taux de frets avantageux

Connaissances directs et billets de passage pour tous les ports du monde en connexion avec les paquebots de la Hamburg-Amerika Linie, Norddeutscher Lloyd et de la Hamburg-Südamerikanische Dampfschiffahrts-Gesellschaft

Voyages aériens par le "GRAF ZEPPELIN"

# LA PRESSE TURQUE DE CE MATIN

## Où va le Japon ?

«S'il faut en croire les dépêches, écrit le Zaman, les Japonais ont entamé désormais une action de grand style en Mongolie extérieure. On a dit de tout temps que ce mouvement suscitera une tension grave entre le Japon et la Russie et pourra même provoquer une guerre. Pour nous, n'y croyons guère.

D'abord la Mongolie extérieure n'a officiellement rien de commun avec la Russie ; consultez la première carte venue, vous verrez que les deux Mongolies, l'intérieure et l'extérieure, sont sous la souveraineté de la Chine. Si donc l'action japonaise actuelle doit provoquer un conflit, ce ne peut être qu'entre la Chine et le Japon.

Mais ce ne sont là que les apparences. Si l'on étudie les dessous des choses en Extrême-Orient, on verra que la Mongolie est depuis longtemps sous l'influence de la Russie et que des efforts y sont déployés depuis des années en vue d'y implanter le communisme. Bien plus : les mouvements communistes appuyés par de grandes armées qui s'abattent de temps à autre sur la Chine, ont tous leur origine en Mongolie. C'est là d'ailleurs la raison qui pousse le Japon à la conquête.

La politique menée sur une grande échelle par le Japon en Chine tendant à prendre sous sa coupe ce pays de 450 millions d'habitants, est en voie d'application. Et pour arriver à ses fins, il lui faut tout d'abord séparer la Chine de la Russie. Le Japon parviendra-t-il à réaliser cette entreprise formidable ? On ne saurait encore se prononcer à ce propos de façon catégorique ; une chose est certaine cependant : ce n'est pas au hasard que le Japon a proclamé son principe de l'Asie aux Asiatiques. Et si l'on considère qu'il a attendu 30 ans pour passer à l'oeuvre, on se rend compte qu'il n'est certainement pas disposé à s'arrêter à mi-chemin.

On a surnommé le Japon «l'Angleterre de l'Extrême-Orient». Or, si l'Angleterre parvient aujourd'hui à garder sous son administration une population de 400 millions d'habitants avec lesquels elle n'a aucun lien de race, de langue ou autre, on ne voit pas de difficulté à ce que le Japon étende un jour, d'une façon ou d'une autre, sa domination sur la Chine.

Pour en revenir toutefois à ce que nous disions plus haut, il nous semble douteux que la Mongolie extérieure puisse être la cause d'une guerre entre le Japon et la Russie. Que les Russes soient désireux d'arrêter l'expansion des Japonais en Extrême-Orient, qui, sous les prétextes les plus divers étendent tous les jours un peu plus leur occupation en Chine, cela ne fait pas de doute. Mais ils n'iront pas jusqu'à leur faire ouvertement la guerre. Surtout, en raison de la situation actuellement si embrouillée de l'Europe, la Russie ne saurait s'engager dans une guerre en Extrême-Orient. Et si elle s'y engageait, elle commettrait une très grande faute. L'empire russe avait éprouvé amèrement en 1904 ce que signifie faire la guerre au Japon. Les dirigeants de la Russie de 1936 sont trop prudents et trop intelligents pour vouloir tenter la même expérience. Ils protesteront toutefois ; peut-être même rappelleront-ils leur ambassadeur à Tokio, mais ils prendront finalement leur part de cette agression également et le Japon poursuivra son chemin vers l'objectif qu'il a choisi.

## Ce que coûtent les entreprises coloniales...

M. Asim Us, commentant, à son tour, dans le Kurun, les chiffres qui avaient été publiés par une revue française au sujet des entreprises coloniales considérées sous l'angle des frais qu'elles impliquent, écrit :

«Au début, les Etats européens n'a-

vaient que relativement peu de frais à consentir pour s'assurer des colonies. En 1830, par exemple, 400 millions de francs et une armée de 36.000 hommes suffirent à la France pour faire la conquête de l'Algérie ; en revanche, la seule capture du trésor du bey d'Alger lui avait rapporté 50 millions de francs. Depuis, les frais des entreprises coloniales n'ont fait que s'accroître. L'Italie a dépensé 6 milliards de francs pour la Tripolitaine ; l'Angleterre, 28 milliards de francs pour la guerre des Boers et la conquête de la colonie du Cap.

Quant aux sacrifices auxquels consent actuellement l'Italie pour la conquête de l'Abyssinie, ils ne sont comparables à ceux d'aucune guerre coloniale du passé. Suivant certaines évaluations, les frais consentis pour cette entreprise s'élevaient déjà à 20 milliards de francs. Si l'on évalue à 1 milliard (?) de francs par jour les frais de l'armée en Abyssinie, on se rendra compte des proportions que cet effort assumera au fur et à mesure que le temps passe.

Il faut faire entrer, d'autre part, en ligne de compte les dommages que l'Italie a subis du fait de son entreprise en Abyssinie. Ceux résultant du fait des sanctions ne sont pas inférieurs aux frais imposés directement par la campagne.

## Un procès qui ravive la douleur de la nation yougoslave

C'est du procès qui vient de s'achever à Aix-en-Provence qu'il s'agit.

«L'instruction du procès, écrit M. Yunus Nadi, dans le Cumhuriyet et La République, a révélé dans tous leurs détails les longs préparatifs entrepris pour assassiner le grand souverain de Yougoslavie. Loin de nous la pensée de discuter la sentence du tribunal français, qui s'appuie sur la conscience des jurés. Nous ne pouvons, néanmoins, nous empêcher de noter qu'il a été nettement établi qu'une même responsabilité pèse sur Kalemén, le meurtrier, tué sur le lieu du crime et sur ses complices.

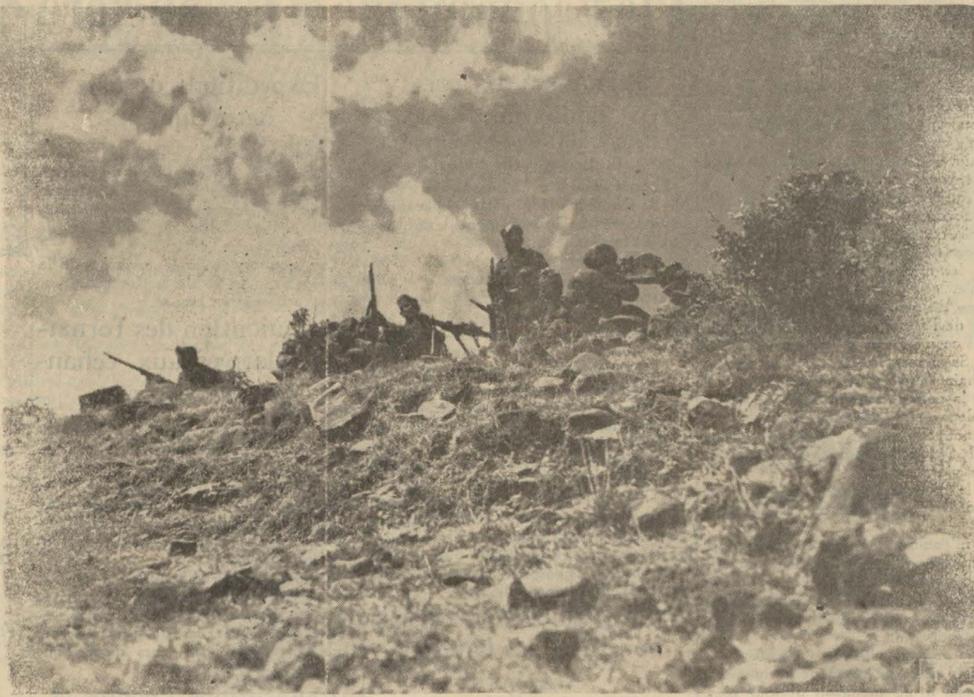
Quant au fait que la police avait été insuffisamment organisée à Marseille — réalité que chaque circonstance fait ressortir — il ne cessera d'apparaître comme une grande lacune pour la police française, toutes les fois qu'il sera question de cet attentat. A part cela, les autorités policières françaises ne réussirent à arrêter que trois des criminels, directement impliqués dans le complot : Pospichil, Kralj et Bojje.

Tous trois avaient été armés exactement comme l'assassin Kalemén et chargés de perpétrer le meurtre à Paris s'il eût échoué à Marseille. Ici ou ailleurs, ils étaient résolus d'exécuter l'attentat. Parmi les facteurs qui se sont donnés la main en vue du même crime — depuis la funeste ferme de Hongrie — jusqu'à Marseille — aucune discrimination n'est possible. Malheureusement, on alla jusqu'à sauver et même jusqu'à protéger une partie des complotistes. Dans son souci de sauvegarder la paix et la tranquillité, la S. D. N. avait engagé tout d'abord la nation yougoslave de donner son sentiment d'indignation.

... Le peuple yougoslave, si patient soit-il, ne serait-il pas excusable de ne être pleinement tranquillisé et de rester sous l'impression que les criminels qui ont osé comploter contre son existence en la personne de son souverain, ont joui ça et là d'une sorte de protection ?

Néanmoins, la conduite que la nation yougoslave doit tenir dans cette épreuve réellement dure pour elle, consiste à voir les réalités et à raffermir son unité autour de la mémoire de son grand roi. La grande nation amie ne pourra jamais oublier le deuil résultant de la perte de son roi si lâchement assassiné.

Inclinons-nous avec respect devant la douleur nationale que le verdict du tribunal français vient de raviver.



Les tranchées d'Erythrée: dans l'attente d'une attaque abyssine

## En réponse à l'appel du Duce

Buenos-Ayres, 14. — Un groupe d'étudiants universitaires a été constitué pour répondre à l'appel du «Popolo d'Italia».

Le groupe a adopté le nom de «Comité Franco-Berutti», rappelant les noms des deux universitaires qui ont participé au mouvement de l'indépendance nationale.

Le but de ce comité est de collaborer avec l'Italie et de répandre parmi la jeunesse studieuse les idéaux patronnés par le «Popolo d'Italia».

## La mort de Mme Augusta Mussolini

Rome, 15. — Toute la presse italienne souligne, avec des expressions très touchantes, la mort d'Augusta Mussolini, veuve d'Arnaldo, frère du Duce, et met en relief la solidarité dévouée et cordiale avec laquelle tous les Italiens participent à cette nouvelle douleur du Duce.

Des expressions de vives condoléances sont adressées à Vito, fils d'Arnaldo, et à Augusto Mussolini, aviateur en Afrique Orientale.

## France et l'Italie

Naples, 15. — Le capitaine Robinet, représentant du front national de France, et chef de la Jeunesse patriote française, se rendit à la Maison du Fascio, pour porter au secrétaire fédéral le salut du comité français antisocialiste. Le capitaine Robinet rendit hommage dans la chapelle votive consacrée à leur mémoire aux héros tombés pour la cause fasciste. Il visita le bureau et exprima son admiration pour sa parfaite organisation.

Cognac, 15. — La Maison Martel, en témoignage de sympathie pour l'Italie, offre 50 caisses contenant 600 bouteilles de cognac aux hôpitaux militaires en Afrique Orientale.

Cette offre est accompagnée d'une lettre d'admiration pleine de sentiments de fraternité pour l'Italie fasciste et souhaitant sa prompte et définitive victoire.

## L'amiral Beatty est mourant

Londres, 15. — L'amiral Beatty est mourant à la suite d'une soudaine attaque cardiaque.

## La fin d'un des «150»

### Nemrut Mustafa est mort de M. Tevfik Rüştü Aras à Süleymaniye

Les journaux de Bagdad annoncent la mort à Süleymaniye, de Nemrut Mustafa, connu sous le nom de Kurde Mustafa pacha. Ancien président de la cour martiale d'Istanbul, il figurait sur la liste noire des 150 «indésirables».

C'est à Süleymaniye, sa ville natale, que le défunt avait fait ses études primaires ; après avoir suivi les cours du lycée militaire de Bagdad, il avait été ensuite élève de l'école d'état-major à Istanbul et l'avait quittée avec le grade de lieutenant. A la suite de divergences de vues avec Enver pacha, il avait été versé, au cours de la guerre des Balkans, au cadre de la réserve.

Au cours de l'armistice, Nemrut Mustafa, qui s'était tenu tranquille pendant un certain temps, se mit ouvertement au service des forces de l'Entente. Il se fit nommer, pour prix de ses services, d'abord vali de Bursa, puis membre et bientôt président de la cour martiale d'Istanbul. C'est alors qu'il consacra toutes ses forces à la lutte contre les patriotes turcs et il eut aussi l'insolence de prononcer la condamnation... par défaut, d'Atatürk, à la peine capitale.

Après la chute de Damad Ferid, ce traître, comprenant que l'atmosphère d'Istanbul allait être irrespirable pour les gens de sa trempe, quitta la Turquie et alla se terrer à Süleymaniye, sa ville natale.

On lui avait donné le surnom de Nemrut Mustafa, pour avoir fait un jour cette déclaration : «Nemrut (Nemrod), est le grand roi de ma nation!»

## L'ordre est rétabli au Vénézuéla

Caracas, 16 A. A. — La grève générale qui paralysa les affaires à Caracas pendant trois jours s'est terminée. La ville redevenait normale, grâce à la promptitude de l'action du président Contreras, qui fit arrêter le gouverneur de la ville. Ce fut sur l'ordre du gouverneur que la police avait tiré sur la foule. Le président révoqua également les ministres Lara et Julia ainsi que plusieurs fonctionnaires officiels de l'ancien régime Gomez. M. Contreras accorda la plupart des demandes de la population. Les journaux du Vénézuéla reprirent lundi et les affaires reprirent normalement.

## Le retour de M. Tevfik Rüştü Aras

Vienne, 15 A. A. — M. Rüştü Aras, provenant de Paris, s'arrêta ici et a rendu visite au ministre des affaires étrangères. Il est descendu à la légation de Turquie et est reparti à la fin de l'après-midi pour Ankara.

## Expériences de télévision

Berlin, 16 A. A. — L'office postal central de Berlin a réussi dans le domaine de la télévision à reproduire des tableaux sur une distance de 395 kilomètres. La reproduction des tableaux était impeccable et c'est pour la première fois qu'il a été possible de transmettre par câbles des tableaux sur une aussi longue distance. Il est maintenant possible qu'en téléphonant à des distances aussi longues, les deux parties s'entrevoient réciproquement.

## Tournoi international d'échecs

Moscou, 16 A. A. — Le 5 mai s'ouvrira à Leningrad un tournoi international d'échecs avec la participation de 5 joueurs étrangers et 5 soviétiques. Lasker, Capablanca, Flohr et Lilienthal consentirent à prendre part à ce tournoi. Euwe est également invité. Du côté de l'U. R. S. S., on prévoit la participation de Botvinnik, Kahn, Loewenflech, Ragozine et Rioumine.

## LES MUSEES

**Musée des Antiquités, Çiñli Klöşk**  
Musée de l'Ancien Orient  
ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 10 à 17 h. Les vendredis de 13 à 17 h.  
Prix d'entrée: 10 Pts. pour chaque section

**Musée du palais de Topkapu**  
et le Trésor :  
ouvert tous les jours de 13 à 17 heures, sauf les mercredis et samedis. Prix d'entrée: 50 piastres pour chaque section.

**Musée des arts turcs et musulmans à Süleymaniye**  
ouvert tous les jours, sauf les lundis. Les vendredis à partir de 13 h.  
Prix d'entrée : Pts 10

# LA BOURSE

Istanbul 15 Février 1936

(Cours officiels)

CHEQUES

|           | Ouverture | Clôture   |
|-----------|-----------|-----------|
| Londres   | 620.25    | 620.25    |
| New-York  | 0.80.45.- | 0.80.425- |
| Paris     | 12.06.-   | 12.05.75  |
| Milan     | 10.02.87  | 10.02.46  |
| Bruxelles | 4.73.20   | 4.73.10   |
| Athènes   | 83.85.20  | 83.44.-   |
| Genève    | 2.43.85   | 2.43.80   |
| Sofia     | 64.50.15  | 64.48.80  |
| Amsterdam | 1.17.35   | 1.17.32   |
| Prague    | 19.22.95  | 19.22.45  |
| Vienne    | 4.24.25   | 4.24.17   |
| Madrid    | 5.82.17   | 5.82.-    |
| Berlin    | 1.98.10   | 1.98.05   |
| Varsovie  | 4.22.16   | 4.22.-    |
| Budapest  | 4.59.57   | 4.59.47   |
| Bucarest  | 108.685.  | 108.66.25 |
| Belgrade  | 34.99.14  | 34.99.40  |
| Yokohama  | 2.76.45   | 2.76.89   |
| Stockholm | 3.12.75   | 3.12.68   |

DEVICES (Ventes)

|           | Achat | Vente |
|-----------|-------|-------|
| Londres   | 617.- | 620.- |
| New-York  | 121.- | 124.- |
| Paris     | 165.- | 167.- |
| Milan     | 150.- | 155.- |
| Bruxelles | 80.-  | 83.-  |
| Athènes   | 22.-  | 24.-  |
| Genève    | 810.- | 815.- |
| Sofia     | 22.-  | 24.-  |
| Amsterdam | 81.-  | 83.-  |
| Prague    | 93.-  | 95.-  |
| Vienne    | 22.-  | 24.-  |
| Madrid    | 16.-  | 17.-  |
| Berlin    | 29.-  | 32.-  |
| Varsovie  | 22.-  | 24.-  |
| Budapest  | 22.50 | 25.-  |
| Bucarest  | 11.-  | 13.-  |
| Belgrade  | 47.-  | 52.-  |
| Yokohama  | 32.-  | 34.-  |
| Moscou    | -     | -     |
| Stockholm | 31.-  | 32.-  |
| Or        | 949.- | 950.- |
| Méridiye  | -     | -     |
| Bank-note | 282.- | 234.- |

FONDS PUBLICS

| Derniers cours                       |       |
|--------------------------------------|-------|
| Iş Bankası (au porteur)              | 9.60  |
| Iş Bankası (nominale)                | 9.50  |
| Régie des tabacs                     | 2.25  |
| Bononi Nektar                        | 8.-   |
| Sirket Deros                         | 14.75 |
| Sirketihayriye                       | 15.50 |
| Tranways                             | 31.75 |
| Société des Quais                    | 11.-  |
| Régie                                | 2.20  |
| Chemin de fer An. 60 0/0 au comptant | 23.20 |
| Chemin de fer An. 60 0/0 à terme     | 22.45 |
| Ciments Aslan                        | 10.80 |
| Detto Turque 7,5 (1) a/o             | 24.55 |
| Detto Turque 7,5 (1) a/t             | 24.55 |
| Obligations Anatolie (1) a/o         | 43.20 |
| Obligations Anatolie (1) a/t         | 43.20 |
| Trésor Turc 5 0/0                    | 58.-  |
| Trésor Turc 2 0/0                    | 45.-  |
| Ergani                               | 95.95 |
| Sivas-Erzorum                        | 95.-  |
| Emprunt intérieur a/o                | 99.-  |
| Bons de Représentation a/o           | 47.75 |
| Bons de Représentation a/t           | 57.75 |
| Banque Centrale de la R. T. 62.15    |       |

## LA VIE SPORTIVE

**Les Jeux Olympiques d'hiver**  
Garmich-Partenkirchen, 15 A. A. — Le patinage artistique sur glace (dames) s'est déroulé aujourd'hui. En voici le classement : 1° Sonia Henie 427, 5 points ; 2° Colledge 418, 1 point ; 3° Hulthen, 394, 7 points.

\*\*\*

La demi-finale du tournoi de hockey sur glace entre le Canada et la Tchecoslovaquie s'est terminée par la victoire des Canadiens, avec le score de 7 buts à 0.

\*\*\*

La course de fond de 50 kilomètres sur skis a donné les résultats suivants : 1.—Wilknud (Suède) 3 h. 30 m. 11 s. 2.—Widstrom (Suède) 3 h. 32 m. 20 s. 3.—Bergstom (Suède) 3 h. 34 m. 10 s.

XVII

# Son Excellence mon chauffeur

## Par MAX DU VEUZIT

XVI

— Est-ce elle qui l'a raconté ?  
— Non. C'est Marinette Grizet. Elle est restée en bas, avec elle, et elle a entendu une partie de la conversation. Je dois vous aviser, Michelle, que Molly n'a pas été très tendre à votre égard. Une rougeur envahit le visage de la jeune fille.  
— Qu'est-ce qu'elle a dit contre moi ?  
— Heu... des choses peu bienveillantes... Elle a rappelé, notamment, vos discussions avec elle, au sujet de John, et répété tous vos arguments... en les commentant à sa manière.  
— Oh ! la chérie !  
— Oui, ce n'est pas très amical !  
— Et après cette mesquinerie ?  
— Il paraît qu'elle a offert la forte somme à John pour qu'il vous quitte et aille avec elle. C'est alors que Marinette

s'est éloignée. Elle ne voulait pas être mêlée à cette petite histoire.  
— C'est Marinette qui vous a raconté cela ? insista Michelle.  
— Après votre départ, elle l'a dit devant nous toutes. Et je ne crois pas qu'elle ait inventé quelque chose.  
— Oh ! non. Tout est possible de Molly !... Alors, John connaît maintenant...  
— Tout ce que vous avez dit sur lui, sur les chauffeurs, sur la valetaille ; tout le tremblement, quoi !  
— Quelle roserie ! Qu'est-ce qu'elle a pu comploter avec John, une fois Marinette partie ?  
— Nous n'en savons rien... Je pense seulement qu'ils s'entendent très bien, puisqu'ils ont déjeuné ensemble aujourd'hui.  
Michelle était devenue très pâle. D'un seul coup, elle avait envisagé toutes les conséquences du geste de Mol-

ly et elle ne doutait plus qu'il n'y eût un accord entre celle-ci, son père et John.  
— Ce n'est plus qu'une affaire de quelques jours avant qu'il ne parte ; le temps de me prévenir, car il ne voudra pas me quitter sans m'avoir donné un délai suffisant pour lui trouver un remplaçant.  
Cette seule perspective mit un sanglot dans sa gorge.  
Ellen Howes la regarda longuement ; puis, hochant la tête, elle dit affectueusement :  
— Je n'aurais pas dû vous en parler, ma petite Michelle. Je vous ai fait de la peine !  
— Il vaut mieux que je sois prévenue, puisque, tôt ou tard, je l'aurai su.  
Mais Ellen poursuivait son raisonnement intérieur.  
— On se crée toujours trop d'illusions... l'homme va toujours du côté où il trouve son avantage ; ce que soit en affaires, en affection... et même en amour ! Son intérêt d'abord, et avant tout !  
— Non ! protesta Michelle, généreusement, je ne crois pas que ce soit l'argent qui décide John à me quitter. Seulement, il est orgueilleux, et si Molly a commenté mes réflexions...  
Ellen Howes hochait la tête.  
— Elles furent certainement rapportées dans l'intention de vous nuire... C'est d'autant plus mesquin que Molly sentait bien que vous ne les pensiez pas,

— Pardon, il me semble que je pensais tout ce que je disais.  
— On dit ça et puis, quand on apprend que les paroles sont répétées, on a du chagrin.  
— C'est vrai ! avoua la fille du millionnaire. Je n'ai jamais eu l'intention de faire de la peine à John.  
Elle baissait la tête, affectée des proportions que pouvaient prendre ses réflexions.  
Ellen l'embrassa affectueusement.  
— Allons, mon petit Michon, ne vous faites pas de mauvais sang ! Si ce n'est qu'une question d'amour-propre, c'est l'affaire de quelques jours pour n'y plus penser... autrement, laissez marcher les événements... En dehors de la question d'argent, vous ne comptez pas offrir à John tout ce que Molly est prête à lui donner ?  
— Non... c'est évident !  
— Elle veut l'épouser, dit-elle. Vous comprenez que ce garçon n'est pas assez fou pour repousser une pareille offre !  
— Un chauffeur ! fit Michelle pensivement.  
— Ça ne signifie rien, chez nous, quand l'homme a la valeur de John... Et puis, comme elle vous l'a dit, un jour, ce n'est pas vous qui êtes en cause, c'est elle !  
— Oui, c'est elle !... elle et lui !  
— Et comme vous ne pouvez pas offrir à John une compensation qui vaille ce mariage, Molly l'emportera toujours sur vous.

— Vous avez raison ! Cela n'empêche pas que Molly a des procédés...  
— Que je blâme, mais que je comprends. Si elle est sincère en disant qu'il lui plaît, elle usera de tous les moyens pour le conquérir.  
— Pas aussi dépens d'une amie !  
— Hum ! Cela est autre chose. Vous n'avez jamais aimé, vous, mon petit Michon ; mais je crois que lorsqu'on est amoureux, on pousse volontiers famille, amis et convenances.  
— Alors, je ne le serai jamais !  
Ellen la regarda à la dérobée.  
— Je ne sais pas, Michelle, si je dois vous en féliciter ou vous souhaiter de ne jamais le regretter. Voyez-vous, il faut y avoir passé pour savoir ce que l'on fera. Avant ça, on ne peut faire que des suppositions.  
— Oh ! si vous jure bien, Ellen...  
— Chut !... Voici la cloche du départ. Elle tombe à pic pour vous empêcher de faire des serments que vous ne pourrez peut-être pas tenir plus tard. Ma petite Michelle, vous m'écrivez, vous me tiendrez au courant ; n'oubliez pas que moi, je suis sincèrement votre amie...  
Et Ellen Howes, après plusieurs bons baisers à Michelle, rejoignit précipitamment ses parents, qui, du bateau, lui faisaient déjà des signes désespérés pour qu'elle vint les rejoindre.

(à suivre)

Sahibi: G. PRIMI  
Umumi neşriyat Müdürlüğü:  
Dr. Abdül Vehab  
M. BABOK, Basmevi, Galata  
Sen-Piyer Han — Telefon 43458